

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 20 Septembre 2014 - 25 Dhu al-Qidah 1435- N° 728 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ETATS UNIS-LIBYE-MALI

**Lamamra : «La Libye et le Mali au centre de l'action diplomatique immédiate de l'Algérie»**

Page 24

**L'envoyée spéciale de l'ONU sur le Sahel se félicite des avancées dans le dialogue inter malien sous le leadership de l'Algérie**

Page 24

ALGÉRIE-KOUEÏT

**L'Algérie salue les efforts humanitaires de l'émir de Koweït suite à sa distinction par les Nations unies**

Page 24

**Tripartite**

ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS ET MAINTIEN DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETAT

## L'engagement et l'esprit de Novembre



Boualem Branki

Voilà, la Tripartite, un forum grandeur nature des vertus du dialogue social en Algérie, a donc confirmé ce que le monde des travailleurs attendait : l'abrogation de l'article 87-bis. Une décision d'ailleurs prise par le Président Bouteflika pour améliorer globalement les conditions de

vie des Algériens avec une amélioration graduelle des salaires, dont ceux des catégories socioprofessionnelles défavorisées, ou celle des bas échelons. L'annonce solennelle par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de l'abrogation de l'article 87-bis est un pas en avant vers l'amélioration des conditions de travail et des salaires des travailleurs, conséquemment à une amélioration de la production et de la productivité. En fait, les grandes

lignes directrices de cette Tripartite peuvent ainsi se résumer à deux démarches essentielles dans le programme de développement global préconisé par le Président Bouteflika : amélioration des conditions de vie des Algériens, des conditions de travail des travailleurs et relance de l'économie nationale avec plus de productivité, plus de rendement et plus d'investissements en amont de la sphère économique.

Pages 3 à 5

FORMATION PROFESSIONNELLE  
**Toutes les demandes de stages seront prises en charge**

Page 6



**M. BOUDIAF CONFIRME «Le centre anti-cancer de Tizi Ouzou sera inauguré le 5 juillet 2015»**

Page 6



**S A N T É**

**Diabète**  
Les édulcorants augmenteraient le risque

Pages 12-13

**HISTOIRE**

IL S'OUVRE AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL M'HAMED-YAZID D'EL-KHROUB  
**Colloque sur Massinissa :** approfondir les recherches sur la Numidie et ses symboles

Page 10

**FOOTBALL**

CE SOIR À 20H À SÉTIF, ES SÉTIF - TP MAZEMBE EN 1/2 FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS  
**Sans ses supporters, l'ESS veut prendre option**

Page 21

AIN ROMAINE (SÉTIF)

**Un ouvrier chute du 4<sup>e</sup> étage et meurt sur le coup**

Page 8

## Météo



## Régions Nord : 32° à Alger

Temps partiellement voilé et assez chaud notamment vers les régions de l'intérieur avec localement développement de foyers orageux en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront généralement faibles à modérés.  
La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux vers les massifs de l'Atlas saharien et du Hoggar/Tassili avec localement formations orageuses isolées en soirée.

Les vents seront modérés (20/30 km/h) avec localement chasse-sable.

## Un milliard de dollars pour El Hadjar

Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a approuvé le plan de développement du complexe sidérurgique d'El Hadjar pour un montant d'un milliard de dollars, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouar, à l'issue de la tripartite gouvernement-UGTA-patronat. "Un plan de développement de près d'un milliard de dollars a été mis en place et adopté par le CPE", a-t-il déclaré à la presse en marge de cette rencontre.

AUJOURD'HUI À DAR EL BEÏDA  
Le MALG à l'honneur

L'assemblée générale élective de l'Association nationale des Moudjahidine de l'armement et des liaisons générales (AN MALG) se tiendra ce matin à 10h30 au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la protection civile, Dar El Beida.

CE MATIN A 10H  
Conseil national du PRA

Les travaux du conseil national du parti du Renouveau Algérien se tiendraient samedi 20 septembre à 10h au siège central du parti - El Mouradia.

## LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE VA ALLÉGER LE POIDS DU CARTABLE

► CRASH DU VOL AH5017  
Air Algérie organisera une cérémonie multi-religieuse avant la fin de l'année

الخطوط الجوية الجزائرية  
**AIR ALGERIE**

La compagnie Air Algérie envisage d'organiser une «cérémonie multi-religieuse» d'ici la fin de l'année à la mémoire des passagers déçédés dans le tragique accident d'avion survenu le 24 juillet au Mali, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. «Cette cérémonie se déroulera en présence de toutes les familles qui le souhaitent, toutes nationalités confondues», a précisé Air Algérie qui a adressé de nouveau ses «très sincères condoléances» aux familles et proches des victimes. L'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie et qui assurait le vol AH 5017 entre Ouagadougou et Alger s'est écrasé en territoire malien. Le crash avait coûté la vie à 116 victimes dont 6 Algériens.

La compagnie Air Algérie envisage d'organiser une «cérémonie multi-religieuse» d'ici la fin de l'année à la mémoire des passagers déçédés dans le tragique accident d'avion survenu le 24 juillet au Mali, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. «Cette cérémonie se déroulera en présence de toutes les familles qui le souhaitent, toutes nationalités confondues», a précisé Air Algérie qui a adressé de nouveau ses «très sincères condoléances» aux familles et proches des victimes. L'appareil de la compagnie espagnole Swift Air affrété par Air Algérie et qui assurait le vol AH 5017 entre Ouagadougou et Alger s'est écrasé en territoire malien. Le crash avait coûté la vie à 116 victimes dont 6 Algériens.

## Notre édition d'hier



Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise aujourd'hui et demain au centre culturel M'hamed-Yazid d'El Khroub, wilaya de Constantine, un colloque intitulé « Massinissa au cœur de la consécration d'un premier Etat numide ». lire également en page 10

	Max	Min
Alger	32	23°
Oran	27°	22°
Annaba	35°	23°
Béjaïa	30°	24°
Tamanrasset	34°	21°

## Horaires des prières

Samedi 25 Dhu Al-Qi'dah 1435

Fajr	05:02
Dohr	13:20
Asr	16:15
Maghreb	18:59
Isha	20:18

TRAVAUX PUBLICS  
Kadi à Tlemcen, Mascara et Relizane

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tlemcen, Mascara et Relizane.

TRANSPORTS  
Ghoul demain et lundi à Oran et Mascara

Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera dimanche 21 et lundi 22 septembre 2014 une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et Mascara.

LE 22 SEPTEMBRE  
M. Bedoui inspecte les centres de formation d'Alger

En prévision de la rentrée professionnelle, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, M. Nouredine Bedoui, le 22 septembre une visite de travail et d'inspection des centres de formation de la wilaya d'Alger.

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE  
À BÉCHAR  
Journées Portes Ouvertes de la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise du 22 au 24 septembre à la maison de la Culture « Kadi-Mohamed dénommé Boubecker » de Béchar, la 55<sup>e</sup> édition des journées portes ouvertes sur la Sûreté nationale. Au programme de la manifestation : découverte des différents services de police, rencontre avec des policiers mais aussi interactivité via différents ateliers qui seront animés par des éléments de la direction des Unités républicaines de sécurité avec entre autres la présentation de l'équipement type d'une unité d'intervention ainsi que les missions des brigades cynophiles. Un circuit d'éducation routière sera également installé pour inculquer aux enfants les règles de sécurité routière. Plus d'information via les pages www.facebook/algeriepolice.dz ou www.twitter.com/algeriepolicedz.



## ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS ET MAINTIEN DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETAT



## L'engagement et l'esprit de Novembre

Kamel Cherif

L'engagement de l'Etat à poursuivre sa politique sociale à l'endroit des Algériens est rassurant à plus d'un titre. Un engagement réaffirmé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, jeudi dernier à l'occasion de la tenue de 17<sup>e</sup> réunion la Tripartite (gouvernement-Union générale des travailleurs algériens-patronat), dans une conjoncture marquée par la crise économique et financière mondiale.

Face aux colporteurs de mauvaises nouvelles et autres qui tentent d'alarmer les Algériens suite à la chute des prix de pétrole entre autres, le gouvernement assure et rassure que l'Algérie restera fidèle à l'engagement et à l'esprit du 1<sup>er</sup>-Novembre 1954, à savoir prôner une politique sociale de manière à éviter de grosses disparités entre les couches sociales en Algérie.

C'est dans ce sens que le Premier ministre a réaffirmé que la répartition des richesses sera équitable entre tous les citoyens et ce, à travers le maintien des mécanismes de soutien des prix de première nécessité ou encore les dispositifs d'emploi et de lutte contre le chômage. A cela s'ajoutent les mesures prises par l'Etat en matière de construction de logements et le maintien des formules permettant aux couches sociales les plus défavorisées d'accéder au logement.

La politique de lutte contre l'habitat précaire symbolise et incarne toute la politique sociale de l'Etat, basée sur les différents mécanismes et dispositifs d'aide sociale, mis en place au niveau national et local.

Cette politique est renforcée sous l'impulsion et les directives du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika dont la décision d'abroger le fameux article 87-bis du Code du travail relève de ses prérogatives.

Cette disposition avait été imposée au temps où l'Algérie subissait l'immixtion du Fonds monétaire international (FMI) lequel avait imposé des mesures structurelles de l'économie nationale. C'est dans le but de faire face au déficit, causé par les mesures que l'article 87-bis a été initié. Cela avait «saigné» pour ainsi dire les salariés, notamment les plus bas salaires de la Fonction publique.

L'abrogation de cet article a été soumise par l'Ugta au Président de la République qui n'a jamais dit non quand il s'agit de mesures favorables aux travailleurs, pour reprendre les propos du secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi-Said. Ce dernier avait qualifié cette décision, prise à la veille du 1<sup>er</sup> mai 2014, de cadeau de Bouteflika aux travailleurs.

Une décision qui sera appliquée à partir de janvier prochain, ce qui dénote de la volonté de l'Etat de maintenir sa politique social dans un monde impitoyable où la crise économique a noyé les petites bourses dans la misère et la pauvreté.

# Les vertus du dialogue social réaffirmées

Boualem Branki

**Voilà, la Tripartite, un forum grandeur nature des vertus du dialogue social en Algérie, a donc confirmé ce que le monde des travailleurs attendait : l'abrogation de l'article 87-bis.**

Une décision d'ailleurs prise par le Président Bouteflika pour améliorer globalement les conditions de vie des Algériens avec une amélioration globale des salaires, dont ceux des catégories socioprofessionnelles défavorisées, ou celle des bas échelons. L'annonce solennelle par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de l'abrogation de l'article 87-bis est un pas en avant vers l'amélioration des conditions de travail et des salaires des travailleurs, conséquemment à une amélioration de la production et de la productivité.

En fait, les grandes lignes directrices de cette Tripartite peuvent ainsi se résumer à deux démarches essentielles dans le programme de développement global préconisé par le Président Bouteflika : amélioration des conditions de vie des Algériens, des conditions de travail des travailleurs et relance de l'économie nationale avec plus de productivité, plus de rendement et plus d'investissements en amont de la sphère économique. C'est une démarche en réalité tout à fait logique

## Le gouvernement assure et rassure

un vaste chantier à ciel ouvert. C'est bien, et tant mieux pour l'Algérie, les Algériens, qui ont tant soif de bien-être, de voir leurs conditions éco-économiques améliorées.

Mais, comme on ne peut donner sans contrepartie, le fait est que les plus hautes autorités du pays insistent sur la poursuite de l'effort national de développement, que les Algériens travaillent plus et mieux, avec des projets d'investissements ciblés, autant pour les entreprises du secteur public que les jeunes promoteurs soutenus par les différents programmes financiers au titre des aides de l'Etat. Ceci revient ainsi à

dans la mesure où les importants investissements de l'Etat, dans tous les domaines, font qu'en Algérien actuellement, il y a des chantiers partout. Ceux des travaux publics pour les routes et les autoroutes, de l'habitat pour donner plus d'offre de logements, des télécoms, de l'énergie, des services publics comme l'eau, l'électricité, etc.

Ainsi, il est loisible de constater que l'Algérie est devenue, dans l'actuelle bataille du développement local et une harmonisation des politiques régionales d'aménagement du territoire,

affirmer que la Tripartite, un forum de discussions entre le gouvernement, l'Ugta et le patronat, est devenue un moment de dialogue incontournable pour le gouvernement afin de mettre en place, en concertation avec les représentants des travailleurs et du patronat, une politique économique et sociale de l'Etat sereine, qui tienne compte des avis des acteurs économiques, des partenaires sociaux dans la conduite des projets de développement stratégique du pays.

C'est dans ce sens que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a tenu lors de son intervention devant un parterre de représentants de patrons et du syndicat, l'importance du dialogue et la concertation «comme démarche de travail du gouvernement avec ses partenaires économiques et sociaux». Cette Tripartite, qui a donné le top à beaucoup de nouveautés économiques et sociales, intervient par ailleurs en prélude à la mise en place du plan de développement quinquennal 2015-2019. Sans nul doute que le climat sera dans lequel a été conduite cette Tripartite va élabousser la réalisation dans les meilleures conditions sociales et économiques, ainsi que financières avec un matelas de réserves de changes très confortable, le prochain plan quinquennal, celui qui va placer l'Algérie dans le sillage des pays émergents.

# LE PACTE DE SOLIDARITÉ

DK NEWS

La Tripartite a revêtu régulièrement la couverture sociale telle que les travailleurs l'ont perçue à travers ses différentes sessions. C'est de toute façon le rôle des organisations sociales de revendiquer l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Celles-ci concernent-elles exclusivement les augmentations des salaires ? Non, répond l'Ugta en proposant une voie. Il faut plutôt revendiquer une augmentation du pouvoir d'achat. Cette dernière passe par l'augmentation du taux de production, celle également du taux de productivité, et bien sûr par celle d'un comportement du consommateur basé sur l'achat de

produits nationaux. Il ne faudrait pas que la relance de la consommation nationale qui résulte de l'augmentation du pouvoir d'achat serve à l'augmentation des importations et donc à la relance de l'économie des pays de nos fournisseurs. Nous ne voulons pas être appréciés uniquement par notre capacité à être de bons clients. Nous devons à la fois produire pour ne pas importer et ensuite être capables d'exporter.

Ainsi, le partenaire social, soit l'Ugta, propose une nouvelle voie à la fois pour un compromis sur le volet social et une démarche économique qui accorde en permanence à nos entreprises un plan de charge et la capacité à améliorer la qualité de leurs productions. Cette nouvelle voie consiste à révalider les achats par les faci-

lités de paiement. Le maintien de l'emploi existant ainsi que la création de nouveaux emplois passe obligatoirement par la survie de nos entreprises et surtout par leur croissance et par la création de nouvelles. Le taux de natalité des entreprises dépend beaucoup du comportement des consommateurs.

Nous pouvons, donc, aborder cette Tripartite sous l'angle d'un pacte de solidarité entre les trois partenaires, et même sous l'angle d'un pacte de croissance, car les mesures de confiance que s'échangent les employeurs et les travailleurs permettront aux entreprises de vivre et de se développer, mettant les travailleurs en sécurité pour ce qui concerne leur emploi. Le fonctionnement de la Tripartite s'inspire de principes

démocratiques, compte tenu que les négociations qui s'y déroulent mettent tout sur la table et se terminent par des accords qui sont des compromis sur le mode du «gagnant gagnant».

Nous pouvons dire également que les discussions (ou négociations) s'y déroulent dans la transparence et la continuité dans les engagements pris, ce qui se traduit par la décision de l'abrogation de l'article 87-bis avec des retombées salariales positives pour 4 millions de travailleurs de la fonction publique et du secteur économique. Désormais, il en découlera une rédefinition du Salaire national minimum garanti (Snnmg).

ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS ET MAINTIEN DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETAT

# Objectif : un taux de croissance économique de 7% en 2019

La réunion tripartite gouvernement-UGTA-patronat a sanctionné ses travaux jeudi à Alger par l'adoption d'un communiqué commun dont voici le texte intégral:



Le jeudi 18 septembre 2014, s'est tenue à Djenane El-Mithak la réunion d'évaluation des décisions de la 16ème tripartite du 23 février 2014. Cette rencontre se tient en exécution des instructions de Son Excellence, Monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres du 26 août 2014.

Présidée par Monsieur le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, cette rencontre a regroupé des membres du Gouvernement, le Secrétaire général de l'UGTA, les présidents des organisations patronales signataires du pacte national économique et social de croissance, ainsi que des experts invités. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Premier ministre a rappelé l'importance du dialogue et la concertation comme démarche de travail du Gouvernement avec ses partenaires économiques et sociaux.

Il a également présenté le contexte et l'enjeu de cette rencontre qui intervient à la veille du lancement du plan quinquennal 2015-2019 et la loi de finances pour 2015 qui consacrent la poursuite de l'effort du développement national entamé en 2010.

Monsieur le Premier ministre a fait part à ses partenaires des défis et enjeux du pays qui appellent à un engagement et une mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux, pour bâtir une économie compétitive, émergente et diversifiée, apte à faire sortir définitivement le pays de la dépendance aux hydrocarbures.

Au cours de son intervention, le Premier ministre a rappelé que cette rencontre constitue une occasion pour un débat franc et ouvert pour mesurer l'état d'exécution des décisions de la dernière tripartite qui s'est tenue le 23 février 2014 et a invité les participants à faire part de leurs appréciations et suggestions sur les réalisations et perspectives de l'économie nationale.

Monsieur le Premier ministre a rappelé également les principaux objectifs de la loi de Finances pour 2015 et du plan quinquennal 2015-2019.

Ainsi, au titre de la loi de Finances pour

2015, il a été retenu :

- Un budget d'équipement de 4.079,7 milliards de DA, en croissance de 48,7% par rapport à 2014,
- Un taux de croissance économique de 4,25% hors hydrocarbures,
- Un taux d'inflation de 3%
- Un produit intérieur brut de 18.896,1 milliards DA, en augmentation de 7% par rapport à 2014.

Le plan quinquennal 2015-2019, s'est fixé les objectifs suivants :

- Un programme d'investissements publics de 22.100 milliards de DA, soit 280 milliards de dollars,
- La priorité accordée à l'amélioration des conditions de vie de la population dans les secteurs du logement, éducation-formation, santé publique et raccordements des populations à l'eau, l'électricité et le gaz... etc.
- Une croissance forte du PIB,
- La diversification de l'économie et la croissance des exportations hors hydrocarbures,
- La création d'emplois.

Lors de cette rencontre, les participants ont pris connaissance de :

- Principales dispositions contenues dans le projet de loi de Finances pour 2015 en faveur de l'entreprise et l'investissement et notamment :
- Les mesures portant sur l'encouragement de l'investissement et la promotion de la production nationale,
- L'harmonisation et la simplification des procédures administratives en faveur des entreprises et des ménages,

- L'état d'exécution des engagements du pacte national économique et social de croissance, signé le 23 février 2014.

- Les modalités de mise en œuvre de l'abrogation de l'article 87-bis de la loi n° 90-11, décidée par Son Excellence Monsieur le Président de la République,

- Le rétablissement du crédit à la consommation pour l'acquisition de biens par les ménages et la promotion de la production nationale.

A l'issue des travaux empreints par un

débat franc, responsable et fructueux, il a été convenu de :

1- Accélérer la cadence de mise en œuvre du contenu des engagements du pacte national économique et social de croissance et d'assurer le suivi de l'application des engagements à travers le comité tripartite mis en place à cet effet.

2- Tout mettre en œuvre pour atteindre un taux de croissance économique de 7% en 2019 conformément aux objectifs et projections établis par le Gouvernement.

3- Poursuivre la politique sociale du Gouvernement à travers la rationalisation des transferts sociaux et le soutien aux couches défavorisées.

4- Accorder un intérêt particulier à la formation et la qualité des ressources humaines par l'encouragement et la promotion de la formation, de l'encadrement et de la main d'œuvre qualifiée, pour la réalisation des objectifs économiques tracés. A cet effet, le Gouvernement et les partenaires économiques et sociaux se félicitent de la signature le 15 septembre 2014 entre quinze départements ministériels, l'UGTA et six organisations patronales de l'accord-cadre pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs.

5- Poursuivre l'effort de lutte contre le chômage par l'encouragement de l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois.

6- En raison de leur contribution à la sécurité alimentaire, une attention particulière sera accordée au développement agricole et rural.

7- La promotion et le soutien aux activités économiques fondées sur le savoir, à forte valeur technologique, le soutien aux "start up" portées par les jeunes diplômés et la promotion de la sous-traitance,

8- L'amélioration du climat des affaires par une simplification des procédures pour la création d'entreprises notamment, la disponibilité du foncier, l'accès au crédit et aux services publics de qualité,

9- La modernisation de l'administration économique et la lutte contre les lenteurs

et comportements bureaucratiques et la décentralisation de la décision pour garantir un meilleur service public.

10- La promotion et la protection de l'économie nationale par la production de normes techniques de qualité et de règles de défenses commerciales.

11- La promotion de partenariats publics privés national et étranger dans le cadre de la législation nationale en vigueur.

Les participants à la rencontre tripartite ont pris acte et se félicitent :

- des mesures législatives contenues dans le projet de loi de finances pour 2015.

- de la décision de Monsieur le Président de la République portant abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail qui permet une sensible amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, notamment des basses catégories professionnelles et ont convenu de mettre en place le dispositif de mise en œuvre pour une application au 1er janvier 2015.

- de l'état de mise en œuvre des engagements du pacte national économique et social de croissance et s'engagent à poursuivre la mise en œuvre de tous les engagements de ce pacte qui feront l'objet d'évaluation périodiques,

- du rétablissement de crédit à la consommation et la protection et promotion de la production nationale et appellent à la mise en œuvre du dispositif réglementaire régissant le crédit à la consommation pour le début de l'année 2015, - de la signature le 15 septembre 2014, de l'accord pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs.

Les participants à cette rencontre tripartite se déclarent engagés et mobilisés pour l'application du Programme de Monsieur le Président de la République et réhabiliter l'entreprise nationale, réelle source de création de richesses et d'emplois.

Il a été décidé de rencontres périodiques d'évaluation pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre des réunions.

## ABROGATION DE L'ARTICLE 87-BIS ET MAINTIEN DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ETAT

## Abrogation de l'article 87-bis : une «augmentation» des salaires touchera «progressivement» l'ensemble des travailleurs

L'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail permettra une «augmentation» des salaires qui touchera progressivement l'ensemble des travailleurs à l'échelle nationale, a affirmé jeudi à Alger le SG de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd.

«L'abrogation de l'article 87-bis, dont l'application entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2015, permettra une augmentation des salaires qui touchera l'ensemble des travailleurs de la Fonction publique et des secteurs économiques public et privé», a déclaré M. Sidi Saïd à la presse à l'issue de la réunion de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat).

Les travailleurs, qui seront touchés en premier lieu, sont ceux des basses catégories, a-t-il indiqué, précisant que «pas moins de 4 millions de travailleurs de ces catégories (1,2 million relevant de la Fonction publique et 3



millions des secteurs économiques public et privé) sont concernés immédiatement par cette augmentation». Il a souligné que l'abrogation de l'article 87-bis bénéficiera, aussi et progressivement, aux autres catégories de la grille des salaires. «En cas de retard dans son application (abrogation du 87-bis), la rétroactivité se fera à partir du 1er janvier 2015», a affirmé le SG de l'UGTA. L'article 87 bis de la loi 90-11 sur les relations de travail, dispose que le salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de

remboursement de frais engagés par le travailleur. Concernant la redéfinition du nouveau SNMG, M. Sidi Saïd a expliqué que «la redéfinition se fera sûrement entre les partenaires sociaux sur la base du nouveau code du travail». Interrogé sur ce nouveau texte en cours de préparation, il a indiqué que l'Algérie aura un code du travail qui sera à la «hauteur des espoirs». Il a rappelé qu'un groupe de travail, composé des trois partenaires (gouvernement-syndicat-patronat), a été installé pour élaborer ce code, qui sera enrichi par les propositions des différents partenaires.



## La définition d'un nouvel article 87-bis se fera à l'issue d'un débat avec les partenaires

Le nouvel article 87 bis du code du travail sera défini «à l'issue d'un débat impliquant tous les partenaires», a affirmé jeudi le ministre des Finances, Mohamed Djellab.

«La tripartite a acté la suppression de l'article 87-bis du code du travail et la définition d'un nouvel article (...) se fera

par la voie de la réglementation à l'issue d'un débat avec les partenaires», a-t-il déclaré. Le ministre a, par ailleurs, assuré que l'économie algérienne «a les capacités de résister à des chocs externes» liés à la fluctuation des cours mondiaux de pétrole.

## L'Algérie va élargir la règle 51/49 aux commerces de gros et de détail

L'Algérie va élargir la règle 51/49, régissant l'investissement étranger, au commerce de gros et de détail, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. «La règle 51/49 sera maintenue et sera renforcée puisqu'elle sera élargie au commerce de gros et de détail», a-t-il déclaré à l'issue de la tripartite gou-

vernemment-UGTA-patronat. Cette mesure, a-t-il ajouté, a été rendue nécessaire par le besoin de venir en aide aux secteurs fragilisés, voire effondrés par la concurrence des produits importés comme celui de la manufacture. Selon le ministre, la refonte du code des investissements prévoit d'intégrer cette nouvelle mesure qui va mettre de l'ordre dans les

marchés de gros et de détail où l'informel gangrène et concurrence les produits nationaux. M. Bouchouareb a, ainsi, coupé court à certaines informations rapportées par la presse, selon lesquelles l'Algérie pourrait supprimer cette règle dans les secteurs non stratégiques. L'annulation de cette règle régissant la répartition du capital pour les

investissements étrangers a été évoqué par les partenaires de l'Algérie dans le cadre des négociations pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette mesure a été instituée en 2009. Avant cette date, elle était appliquée uniquement au secteur pétrolier régi par un code d'investissement spécifique.

## L'ANDI se consacrera désormais à son rôle de facilitateur d'investissements

Le nouveau code des investissements, en cours d'élaboration, prévoit un changement radical dans le fonctionnement de l'ANDI afin de permettre à l'agence de se consacrer uniquement à son rôle de facilitateur, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

Le nouveau texte prévoit en effet de supprimer les prérogatives de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) d'octroyer des avantages à l'investissement pour se consacrer uniquement à son rôle de facilitateur, a précisé le ministre à l'issue de la tripartite gouvernement-UGTA-patronat. «Les avantages seront accordés par

la loi et non pas par l'Agence de développement des investissements», a ajouté le ministre qui a expliqué que l'octroi de ces incitations se fera systématiquement au cours de l'inscription au registre du commerce et lors de la création de la société. «Le travail de l'ANDI consistera à attirer l'investisseur, l'aider à créer son entreprise et à intégrer le marché», a-t-il encore expliqué. Selon M. Bouchouareb, tous «les points noirs» qui alourdisaient l'actuel code des investissements ont été retirés. «Nous aurons un code très fluide qui accompagne l'investissement», a-t-il promis.

Le ministre a fait savoir, en outre, que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a confié à son département l'opé-

## SELLAL

### La répartition des richesses doit être équitable, les subventions seront maintenues

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué jeudi à Alger que la répartition des richesses doit être équitable entre les citoyens, en affirmant que la politique de subvention des produits de grande consommation sera maintenue par l'Etat pour «soutenir les classes défavorisées».

«La répartition des richesses doit être équitable : c'est le serment du président de la République quand il s'est présenté à l'élection présidentielle et aussi celui des martyrs», a-t-il déclaré lors des travaux de la 17e tripartite gouvernement-UGTA-patronat.

Le premier ministre a relevé, à ce titre, que 30% du PIB de l'Algérie, soit environ 60 milliards de dollars sont orientés annuellement aux transferts sociaux, en plus des montants consentis par l'Etat au secteur économique au titre des subventions indirectes pour les prix de l'énergie et de l'eau. Rappelant les recommandations du Fonds monétaire international (FMI) qui avait appelé l'Algérie à limiter ces subventions aux seules couches défavorisées, M. Sellal a affirmé que les pouvoirs publics ont rétorqué que «chaque chose en son temps».

Par ailleurs, le Premier ministre a fait part de la volonté de l'Etat de poursuivre sa politique de diversification de l'économie qui sera soutenue par un plan d'investissements publics de 262 milliards de dollars, dont l'adoption par le Conseil des ministres est prévue pour la fin 2014. Ce plan d'investissement, élaboré sur la base de prévisions solides, devrait porter la croissance de l'Algérie à 7% en 2019, a-t-il indiqué.

L'élaboration de ce programme a aussi tenu compte des prévisions des prix du pétrole dans les cinq prochaines années. «Nous avons établi trois hypothèses et nous avons choisi la plus optimiste mais c'est un choix qui a été fait sur des bases réalistes. (A) Nous ne dirigeons pas vers des horizons inconnus», a-t-il répondu aux «partisans de la critique destructive» qui, selon lui, sème une «ambiance de pessimisme» sur l'avenir de l'Algérie en fustigeant toutes les actions économiques du gouvernement.

«L'avenir de l'Algérie n'est pas hypothéqué. Nous devons réussir notre transition économique. Cela ne signifie pas que nous allons vers un libéralisme à outrance. Il faut que l'économie crée des richesses mais en parallèle elle doit préserver l'aspect social», a-t-il ajouté à ce propos. L'Algérie pourra compter sur ses recettes pétrolières pour amorcer ce décollage économique, aidée par une production d'hydrocarbures, en hausse à partir de 2015, avec la mise en exploitation de plusieurs nouveaux gisements, a-t-il soutenu. Selon M. Sellal, l'Algérie est sur le bon chemin de la croissance. Il en veut pour preuve, les résultats enregistrés sur le plan de l'amélioration du climat des affaires où l'Algérie a gagné 20 places dans le classement international Doing Business.

En outre, les crédits à l'économie qui sont un signe de dynamisme de l'investissement dans le pays ont progressé de 20% en 2013 comparé à 2012, a-t-il ajouté. Dans le même sillage, la gestion du secteur public marchand va être modifiée pour être au diapason du développement économique que connaît le pays.

Aussi les conseils d'administration de ces entreprises seront élargis aux banques et aux partenaires sociaux, a révélé le Premier ministre. En parallèle, l'actuel plan quinquennal qui s'achève cette année a vu la réception de 1,05 million de logements et le lancement de la réalisation de 1,5 million de logements en plus de 265 000 autres habitations prêtées à être attribuées. Le gouvernement présentera en début 2015 l'état d'avancement de l'actuel plan d'investissement, selon le Premier ministre.

ration de révision des salaires des managers des entreprises publiques et ce dans le cadre de l'amélioration de la gestion du secteur public marchand. La nouvelle grille des salaires en question comprendra une rémunération fixe et une autre variable, calculée en fonction des résultats de performances réalisés par ces dirigeants. M. Bouchouareb, a par ailleurs, annoncé que l'inauguration officielle de l'usine de construction de véhicules Renault se fera le 10 novembre prochain. «La décision a été prise par les deux parties pour que l'inauguration ait lieu le 10 novembre en marge de la réunion du haut comité algéro-français», a-t-il avancé.

## SETIF

## Le ministre des Ressources en eau sur les chantiers des Grands transferts des hautes plaines sétiennes : «Avancée des travaux très satisfaisante»

Azzedine Tiouri

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau a effectué, jeudi dernier, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif, où il s'est enquis des avancées des travaux du chantier de l'important projet des grands transferts hydrauliques des hautes plaines sétiennes. Accompagné du wali, M. Bouderbali Mohamed et du PAPW, le ministre, qui est à sa deuxième visite en moins de trois mois, s'est rendu à Aïn Sebt, dans la daïra de Béni Aziz pour visiter et s'enquérir de l'ensemble du système des grands transferts qui devra acheminer l'eau depuis le barrage en voie de réalisation à Tabellout, dans la wilaya de Jijel, à travers des conduites et tunnels. Pour ce qui est de la région ouest, le transfert se fera à partir des barrages d'Ighil Emda de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa et des deux barrages en construction d'El-Maouane et de Draâ Diss, situé dans la wilaya Sétif, qui auront une capacité de stockage de 313 millions de m<sup>3</sup>.

À ces projets, il faudrait y rajouter la pose de plus de 80 km de canalisations pour les transferts et de 8 stations de pompage d'eau de grande capacité. Comme il était attendu de par son importance, considéré comme le projet du siècle, le ministre a consacré une grande partie de son programme aux grands transferts hydrauliques. Lors de sa première visite, M. Necib n'a pas manqué de souligner que «son département ministériel accorde une importance capitale à ce mégaprojet», d'un coût de plus d'un milliard de dollars, de par son impact qu'il aura à produire à l'avenir sur l'ensemble de la région sur le plan agricole et l'alimentation en eau potable de pas moins de 28 communes de la wilaya de Sétif et plus de 1,5 d'habitants. Une fois achevé et mis en service, ce projet permettra aussi l'irrigation de plus de 40 000 hectares de terre agricole.

L'hôte de Sétif n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction quant à l'avancement des travaux de ce projet du siècle, qui, une fois mis en service, aura un impact certain sur l'amélioration des rendements en agriculture. Il créera 100 000 emplois, dont 36 000 permanents.

«Pour des contraintes techniques, géologiques et topographiques, seuls 4 kilomètres du tunnel de Draâ Diss ont pu être achevés. Les 9,6 km restant à réaliser, doivent être réétudiés et le tracé revu dans un but de gain de temps et d'économie, a souligné M. Necib. Malgré tous ces aléas, il s'est déclaré satisfait et le projet de réalisation du système Est des grands transferts a atteint un taux d'avancement des travaux de 80%. Pour faire plus vite, le premier responsable des Ressources en eau a demandé aux responsables de l'entreprise d'améliorer le rythme des travaux tout en augmentant les heures de travail.

Il est entendu, qu'une fois tous ces projets achevés, le système Ouest en 2015 et celui de l'Est en 2016, il n'est pas impossible que les villes de Sétif et El-Eulma seront desservies en eau potable H24. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de ces grands transferts tout en mettant en ligne de mire l'amélioration de la situation agricole. Sétif étant, avant tout, une wilaya à vocation agricole, notamment céréalière.

Toujours accompagné du wali de Sétif, M. Necib s'est également rendu à la station principale de pompage du système Ouest, de l'axe Kherrata-Maouane, au niveau des limites administratives des wilayas de Sétif et de Béjaïa.

Sur place, il s'est enquis de l'avancement du projet, qu'il a jugé satisfaisant, tout en affichant son optimisme pour voir la livraison de cette partie du projet vers la fin 2015 ou au début 2016, bien avant la réception du système Est qui accusera certainement quelques retards en raison de la nouvelle étude du tracé du tunnel, qui a posé problème.

## M. BOUDIAF CONFIRME Le centre anti-cancer de Tizi Ouzou inauguré le 5 juillet 2015

Le centre anti-cancer (CAC) de Tizi Ouzou, en cours de réalisation au niveau de la ville de Draâ Ben Khedda, sera inauguré le 5 juillet 2015, a annoncé, jeudi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

M. Abdelmalek Boudiaf, qui en a inspecté le chantier, a indiqué à la presse que ce projet de 140 lits, qui était à l'arrêt, a été relancé grâce notamment à la réévaluation de l'autorisation de programme qui est passée de 1,5 milliard de dinars à plus de 4,2 milliards de dinars.

Actuellement, les travaux ont atteint un taux global d'avancement de 40%. La partie génie civil est en voie d'achèvement avec un taux d'avancement des travaux de 95%. Répondants aux questions des journalistes sur le nombre de personnes atteintes

de cancer qui serait en hausse dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre a indiqué que «les chiffres ne sont pas en hausse» et a informé que son département a lancé une opération de recensement des personnes atteintes de cette pathologie, en se basant sur les registres des CAC, qui sont, a-t-il souligné, «la seule référence en la matière». L'ouverture de nouveaux CAC et la mise à niveau de ceux existants permettra de régler, d'ici fin 2015, le problème de prise en charge de malades atteints de cancer, a-t-il souligné. Concernant les autres infrastructures du secteur, le ministre a annoncé que les cinq nouveaux CHU inscrits au profit d'autant de wilayas, dont celui de 500 lits de Tizi Ouzou, sont tous en voie de réalisation et seront livrés dans les délais.

Le ministre a souligné que la révision de la carte sanitaire et la réalisation de nouveaux établissements de santé rentre dans le cadre de la nouvelle



stratégie de son département qui porte sur la normalisation du secteur afin d'améliorer la qualité des soins dispensés au citoyen, qui reste de point focal de cette démarche», a-t-il dit.

Il a également insisté sur l'importance de la formation notamment de cadres et de gestionnaires, et de la mise en place de laboratoires de recherche au niveau des CHU.

## TRANSPORT

## La réalisation des projets ne doit pas se faire au détriment de la qualité

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets du secteur, précisant, toutefois que le rythme des travaux ne doit pas se faire au détriment de la qualité des ouvrages. En réponse aux questions orales des députés lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ghoul a précisé que les travaux des projets doivent être précédés par des études de faisabilité, suivies respectivement par les études d'avant-projet sommaires et détaillées. Plusieurs députés se sont plaints, lors de leurs interven-



tions, du non lancement des travaux de tramway de Tiaret en dépit de l'achèvement de ses études de faisabilité, et du retard des travaux du projet des lignes ferroviaires reliant la wilaya de M'sila et Djelfa. A ce propos, M. Ghoul a affirmé que les travaux relatifs au projet du tramway de Tiaret (20 km) et la ligne ferroviaire entre M'sila et Boussâada (63 km) et la ligne Boussâada-Djelfa (105 km), débuteront durant le prochain quinquennat (2015-2019) après l'achèvement des études. Il a également tenu à assurer que ces projets seront lancés dans les délais prévus.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Toutes les demandes de stages seront prises en charge

Toutes les demandes de stage dans les centres ou instituts de formation seront prises en charge en prévision de la rentrée prévue le 28 septembre prochain, a assuré, jeudi à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui.

«Tout jeune qui demande à suivre un stage dans un centre ou institut de formation professionnelle sera pris en charge à condition de répondre aux critères d'accès. Nous avons donné des instructions fermes aux directeurs de ces établissements de ne refuser aucune demande», a indiqué M. Bedoui à l'issue d'une visite d'inspection à Alger. M. Bedoui s'est félicité du grand nombre de jeunes à la recherche de stage, qui continuent de s'adresser aux différentes structures de formation, la fin de la période des inscriptions étant prévue pour le 21 septembre. «Le secteur de la formation est ouvert à tous les jeunes désireux de se former. 80% des apprentis sont actuellement dans le monde du travail. Sans qualification, personne à l'avenir ne peut introduire une demande d'emploi dans la sphère de l'économie, publique ou privée», a-t-il dit.

Lors de sa visite, le ministre s'est enquis des conditions d'accès des stagiaires aux instituts nationaux des métiers de l'audiovisuel d'Ou-

led Fayet, du froid de Bir Mourad Raïs, des arts et industries graphiques également de Bir Mourad Raïs et de la maintenance industrielle de «Beau-lieu» (Oued Smar).

Ces établissements ont compétence sur le territoire national mais ils ne dispensent des formations spécialisées, qui ont besoin d'une mise à niveau aux standards internationaux, que dans la wilaya d'Alger au profit de stagiaires du centre du pays, a déploré M. Bedoui. Pour y remédier, il a instruit les directeurs de ces instituts de réfléchir dès maintenant à la création de «sections détachées» dans au moins les grands pôles urbains comme Oran, Constantine et Béchar, avec comme objectif de les inaugurer dès la rentrée professionnelle de février 2015.

«Ces sections détachées sont une première étape pour aller vers la création des annexes. Un institut national doit avoir une vision au niveau national. C'est à l'établissement de se rapprocher des jeunes à la recherche de stage et non pas le contraire», a soutenu M. Bedoui.

S'agissant de la mise à niveau pédagogique, le ministre a invité le personnel d'encadrement des différents instituts à faire des propositions, dans le cadre des comités pédagogiques de ces établissements, en vue de créer de nouvelles spécialités. «Les

établissements de formation professionnelle enseignent des spécialités qui sont parfois dépassées alors que de nouvelles spécialités et sous-spécialités ne sont toujours pas proposées malgré la forte demande des jeunes. Il faut réfléchir à enrichir la nomenclature des formations», a-t-il noté, exigeant que de nouvelles spécialités ou sous-spécialités soient ouvertes également dès février prochain.

M. Bedoui a, par ailleurs, incité les responsables des instituts et centres de formation à chercher, en collaboration avec le ministère de tutelle, à nouer des partenariats étrangers dans le cadre de la formation des formateurs. Le personnel d'encadrement des quatre instituts inspectés a pleinement affiché sa disposition à contribuer à cette mise à niveau pédagogique dont le défi est d'arriver à doter le pays de pôles d'excellences en matière de formations de plusieurs plus spécialisées. Pour le développement des qualifications professionnelles et le renforcement des compétences des travailleurs, une convention-cadre avait été d'ailleurs signée lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement

professionnels et 14 ministères, des organisations patronales et l'UGTA.

Cette convention permettra, à travers ces accords de partenariat, de «réaliser un plan national de formation initiale et continue», afin de «répondre aux besoins relatifs à la mise à niveau professionnelle et à la consolidation des compétences des travailleurs, nécessaires à la réalisation du plan quinquennal de développement 2015-2019», avait indiqué M. Bedoui lors de la cérémonie de signature. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel peut accueillir 600 000 stagiaires et apprenants annuellement dans plus de 420 spécialités, au niveau de 1200 établissements à travers le territoire national.

APS



qui est à sa deuxième visite en moins de trois mois, s'est rendu à Aïn Sebt, dans la daïra de Béni Aziz pour visiter et s'enquérir de l'ensemble du système des grands transferts qui devra acheminer l'eau depuis le barrage en voie de réalisation à Tabellout, dans la wilaya de Jijel, à travers des conduites et tunnels. Pour ce qui est de la région ouest, le transfert se fera à partir des barrages d'Ighil Emda de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa et des deux barrages en construction d'El-Maouane et de Draâ Diss, situé dans la wilaya Sétif, qui auront une capacité de stockage de 313 millions de m<sup>3</sup>.

À ces projets, il faudrait y rajouter la pose de plus de 80 km de canalisations pour les transferts et de 8 stations de pompage d'eau de grande capacité. Comme il était attendu de par son importance, considéré comme le projet du siècle, le ministre a consacré une grande partie de son programme aux grands transferts hydrauliques. Lors de sa première visite, M. Necib n'a pas manqué de souligner que «son département ministériel accorde une importance capitale à ce mégaprojet», d'un coût de plus d'un milliard de dollars, de par son impact qu'il aura à produire à l'avenir sur l'ensemble de la région sur le plan agricole et l'alimentation en eau potable de pas moins de 28 communes de la wilaya de Sétif et plus de 1,5 d'habitants. Une fois achevé et mis en service, ce projet permettra aussi l'irrigation de plus de 40 000 hectares de terre agricole.

L'hôte de Sétif n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction quant à l'avancement des travaux de ce projet du siècle, qui, une fois mis en service, aura un impact certain sur l'amélioration des rendements en agriculture. Il créera 100 000 emplois, dont 36 000 permanents.

«Pour des contraintes techniques, géologiques et topographiques, seuls 4 kilomètres du tunnel de Draâ Diss ont pu être achevés. Les 9,6 km restant à réaliser, doivent être réétudiés et le tracé revu dans un but de gain de temps et d'économie, a souligné M. Necib. Malgré tous ces aléas, il s'est déclaré satisfait et le projet de réalisation du système Est des grands transferts a atteint un taux d'avancement des travaux de 80%. Pour faire plus vite, le premier responsable des Ressources en eau a demandé aux responsables de l'entreprise d'améliorer le rythme des travaux tout en augmentant les heures de travail.

Il est entendu, qu'une fois tous ces projets achevés, le système Ouest en 2015 et celui de l'Est en 2016, il n'est pas impossible que les villes de Sétif et El-Eulma seront desservies en eau potable H24. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de ces grands transferts tout en mettant en ligne de mire l'amélioration de la situation agricole. Sétif étant, avant tout, une wilaya à vocation agricole, notamment céréalière.

Toujours accompagné du wali de Sétif, M. Necib s'est également rendu à la station principale de pompage du système Ouest, de l'axe Kherrata-Maouane, au niveau des limites administratives des wilayas de Sétif et de Béjaïa.

**ALGÉRIE - ONU****Signature à Alger d'un document de projet de coopération entre l'Algérie et le PNUD**

L'Algérie et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ont signé, jeudi à Alger, un document de projet de coopération sur l'autonomisation et l'emploi des jeunes dans les wilayas d'Adrar et Médéa.



Le document a été signé par le directeur général des Relations économiques et de la coopération internationale au ministère des Affaires étrangères, Merzak Belhimeur, le directeur général de l'emploi, au ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Fodil Zaïdi et Mme Cristina Amaral, Représentant résident du programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD).

Financé par le gouvernement japonais à hauteur de 800 000 dollars et bénéficiant de l'expertise du bureau de l'Organisation internationale du travail à Alger, le projet intitulé «Autonomisation et emploi des jeunes dans les wilayas d'Adrar et Médéa», a été élaboré «suivant une approche inclusive qui a mobilisé l'ensemble des parties prenantes à sa

mise en œuvre», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Ce projet vise l'inclusion socio-économique et l'autonomisation des jeunes et «devrait permettre l'amélioration des capacités des institutions locales à travers un mécanisme de coordination, de suivi et d'évaluation» dans l'objectif de promouvoir l'emploi et le développement économique dans les deux wilayas.

Il devrait également «contribuer au renforcement des capacités et des compétences» des jeunes demandeurs d'emploi à même de leurs permettre de démarquer leur propre entreprise et d'améliorer leur employabilité à travers un accompagnement local. En outre, le projet vise à l'élaboration d'un plan de communication «ambitionnant de répandre,

au niveau national, l'expérience et les bonnes pratiques accumulées lors de son exécution».

Dans son intervention à l'occasion de la signature de cet accord, M. Belhimeur a souligné l'importance de ce projet de coopération qui «vient en appui» aux efforts du gouvernement algérien dans le domaine de l'emploi des jeunes qui est «un secteur de grande importance pour l'Algérie».

Il a formulé, également, l'espérance que les activités inscrites dans le cadre du projet apportent «une valeur ajoutée» aux différents programmes et mécanismes mis en œuvre par l'Algérie dans ce domaine «notamment en terme d'amélioration de la coordination et de l'efficacité».

**ALGÉRIE - TUNISIE****Taxe de voyage introduite par la Tunisie : des citoyens protestent près du poste frontalier Taleb-Larbi**

Une centaine de citoyens ont protesté jeudi près du poste frontalier de Taleb-Larbi situé à 90 km à l'est de la ville d'El-Oued contre la taxe de voyage introduite par la Tunisie pour les ressortissants étrangers quittant son territoire, a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire.

Les protestataires ont bloqué la circulation menant vers le poste frontalier de Taleb Larbi pour «s'élever contre la taxe de 30 dinars tunisiens (un peu plus de 2 000 DA) pour chaque véhicule étranger quittant la Tunisie», ont

expliqué les protestataires. Une quarantaine de chauffeurs de taxis ainsi que de jeunes résidants des trois communes de la wilaya d'El-Oued, frontalières de la Tunisie (Taleb-Larbi, Ben Guicha et Douar El-Ma), ont bloqué avec leurs véhicules, durant plus de deux heures, la circulation sur la RN-16, empêchant l'accès des voitures et des piétons au poste frontalier Taleb-Larbi.

Les autorités administratives et sécuritaires de Taleb-Larbi sont intervenues pour persuader les protestataires de mettre fin à leur ac-

tion, les assurant de transmettre leurs doléances aux autorités centrales.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé lundi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères portugais, Rui Chanceller de Machete, que le gouvernement algérien a reçu «toutes les garanties de la partie tunisienne pour le report de l'application de cette mesure qui ne concernera pas les citoyens algériens qui visiteront la Tunisie en cette période». M.

Lamamra avait, en réponse à une question sur la position de l'Algérie vis-à-vis de cette nouvelle mesure prise par la Tunisie, souligné que celle-ci «ne relève pas de mesures discriminatoires ou arbitraires».

En août dernier, les autorités tunisiennes avaient annoncé le début de l'application d'une taxe de sortie d'un montant de 30 dinars tunisiens, «applicable à tous les étrangers non résidant en Tunisie».

L'application de cette taxe a été reportée au mois d'octobre prochain.

**TOURISME****L'ONAT prend part au 36<sup>e</sup> Salon international du tourisme à partir de mardi prochain à Paris (France)**

L'Office national du tourisme (ONAT) prendra part au 36<sup>e</sup> Salon international du tourisme qui se tient du 23 au 26 septembre au palais des expositions à Paris (France), a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La participation de l'ONAT à cette manifestation internationale intervient dans le cadre de la «mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie inscrite dans le plan directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 visant à consolider la destination Algérie», selon la même source.

Un nombre important d'opérateurs touristiques arabes et internationaux prendront part à ce salon étant l'une des plus importantes manifestations touristiques. Des offres touristiques diversifiées seront proposées par les pays participant à la précédente édition de ce salon qui a vu la participation de plus de 1 200 entreprises touristiques de 160 pays sur une superficie de 27 000 m<sup>2</sup> répartie sur 348 stands et drainé quelque 29 500 visiteurs.

Selon le communiqué, la France compte parmi «les principaux pays émetteurs de touristes vers l'Algérie» et son principal partenaire économique et commercial.

Dans le but d'améliorer la participation algérienne, l'ONAT a réservé une superficie de 45 m<sup>2</sup> pour abriter le stand algérien dont la conception mettra en évidence une partie des sites touristiques et caractéristiques de la destination Algérie. Lors de cette manifestation, les opérateurs algériens pourront exposer et commercialiser leurs produits touristiques, découvrir les dernières nouveautés du marché international du tourisme, lancer des activités promotionnelles et organiser des rencontres d'affaires avec des opérateurs touristiques étrangers.

Des dépliants sur la richesse et la diversité touristique seront distribués. Le stand algérien sera doté de tous les moyens de communication pour la promotion du produit touristique algérien.

APS

**ALGÉRIE - INDE****Les opérateurs économiques algériens invités à participer à la conférence sur le partenariat arabo-indien**

Les opérateurs économiques algériens sont invités à participer à la conférence sur le partenariat arabo-indien, organisée en novembre à New Delhi par la Fédération des Chambres indiennes de commerce et d'industrie, indique jeudi la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) dans un communiqué.

Organisée avec l'appui du ministère indien des Affaires extérieures avec le concours de la Ligue des pays arabes et la Ligue des hommes d'affaires

arabes, la conférence aura lieu les 26 et 27 novembre prochain en Inde, précise la Caci sur son site web.

«Cette conférence est considérée comme étant la plate-forme pour relancer le partenariat entre les communautés d'affaires arabe et indienne et constitue une opportunité idoine pour les opérateurs économiques algériens souhaitant développer leurs relations d'affaires et d'investissement avec les opérateurs économiques de la région», ajoute la même source. Plusieurs

thèmes figurent à l'ordre du jour de la conférence à savoir les investissements et les industries pharmaceutiques, les énergies avec un focus sur les énergies renouvelables, les services comme la santé, le tourisme, les banques et les TIC.

Il s'agira aussi d'aborder le partenariat dans la sécurité alimentaire, le développement agricole ainsi que le développement des ressources humaines, l'éducation, la recherche scientifique et le développement technologique.

## LARBAĀ

## Incidents entre bandes rivales

Belhadj Ahmed

Les habitants de la cité «5-Juillet» de Larbaā (wilaya de Blida) ont vécu la nuit de mardi et la journée de mercredi, bien particulières, faites de violence, de bagarres à l'arme blanche, entre des bandes rivales originaires d'El-Hamiz (Alger) et celles de Larbaā.

Tout allait très bien au début et chacun vivait sa vie tranquillement jusqu'à cette semaine où tout bascula pour entrer dans une spirale de violence provoquée par des individus nouvellement relogés.

Selon des témoignages, les faits auraient démarré, après que des jeunes, plutôt ivres et demeurant dans un autre quartier non loin de là, se seraient rendus il y a de cela quelques jours à la cité 5-Juillet, dans la partie où des familles originaires d'El-Hamiz ont été recasées et ont commencé à proférer des insultes et des grossièretés à l'adresse des habitants de la cité.

Invités à plus de retenue, les jeunes se sont révoltés et se sont battus avec des habitants, détériorant des véhicules et brisant quelques fenêtres. Mardi dernier, un fait nouveau aurait rallumé les haines et les rancœurs, c'est lorsqu'un jeune collégien originaire de Larbaā s'est fait agresser à l'arme blanche par un groupe de jeunes qui seraient originaires d'El-Hamiz.

Aussitôt, une expédition punitive fut décider, et des dizaines de jeunes se sont rendus à la cité pour s'attaquer aux habitants nouvellement installés. Ces derniers prirent aussi des armes pour se défendre et une bataille rangée s'ensuivit qui ne prit fin qu'avec l'arrivée des renforts de la gendarmerie.

## TIPASA

## Arrestation d'une vingtaine d'individus, dont 14 femmes, pour atteinte à la morale

Une vingtaine d'individus, dont 14 femmes, accusés de prostitution et de débauche ont été arrêtés, récemment par la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tipasa, a-t-on appris mercredi auprès de cette structure. «Nos éléments ont mené, tôt le matin, cette opération, sur la base de renseignements qui nous sont parvenus. Nous avons arrêté 20 individus, dont la plupart sont des récidivistes», a indiqué le chef de service intérimaire de la Police judiciaire, le commissaire Athmane Braria, lors d'un point de presse animé au siège de la sûreté de wilaya. Selon cet officier de police, ces individus, pris en flagrant délit dans une maison d'un particulier située sur les hauteurs de la ville de Tipasa, ont été arrêtés pour «pratique de prostitution», «constitution d'association de malfaiteurs», «agression, racket, escroquerie et faux et usage de faux». Ces individus, âgés entre 24 et 35 ans, ont été trouvés en possession d'armes blanches, de matériels utilisés dans la falsification des documents, de pilules contraceptives et autres objets prohibés. Les mis en cause devaient être déférés, mercredi, devant le parquet territorialement compétent, signale-t-on de même source.

## TIZI OUZOU

## 3 morts et 17 blessés dans un grave accident de circulation à Chaoufa

K. N. A.

Trois personnes ont été tuées ce mercredi dans un grave accident de la circulation, survenu au niveau de la route de Chaoufa reliant Mekla à Tizi Ouzou. Ce drame a également fait 17 blessés suite à une collision entre un fourgon avec un camion semi-remorque. Le véhicule de transport de voyageurs transportait, selon des sources de la Protection civile, les membres d'une même famille qui se rendait à Alger pour assister à une fête.

Les éléments de la Protection civile dépechés sur place, ont évacué une vingtaine de personnes vers l'hôpital d'Azagga mais trois d'entre elles n'ont pas survécu à leurs blessures.

Une femme et deux hommes ont rendu l'âme sur la route vers l'hôpital alors que 17 blessés s'en

## AIN ROMAINE (SÉTIF)

Un ouvrier chute du 4<sup>e</sup> étage et meurt sur le coup

Le week-end dernier a été dramatique pour les habitants de la petite localité d'Aïn Romaine, du côté d'Ouled Saber, située à une dizaine de km à l'Est de Sétif, suite à la chute mortelle d'un ouvrier, âgé d'une trentaine d'années. Ce drame a jeté l'émoi et la consternation dans le village.



A. Tiouri

Selon des témoins oculaires, il était midi, jeudi dernier, lorsque cet ouvrier travaillant dans un chantier d'une maison en construction, a chuté pour des raisons en-

core inconnues du quatrième étage. La malheureuse victime est tombée sur la tête en avant, est décédée sur le coup. Selon certaines sources, le manque de mesures préventives de sécurité, le port du casque et des vêtements de protection ont été l'une des causes de ce

dramatique et mortel accident de travail. La victime a été transférée à la morgue du CHU Saâdna-Abdenour de Sétif. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes et les circonstances de ce drame.

## AIN TEMOUCHENT

## 2 piétons fauchés mortellement sur la RN 2

Deux hommes ont été fauchés mortellement par des voitures, mercredi sur la route nationale (RN 2) reliant Aïn Témouchent à Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la protection civile.

La première victime, un agent d'exécution à la direction des travaux publics âgé de 34 ans, a été tué sur le coup pendant qu'il effectuait son service d'entretien et de maintenance des routes à El-Malah au niveau de la RN 2, par un véhicule qui a terminé sa course en s'écrasant sur les bordures de protection de la route, a-t-on indiqué. Sur la même route, la seconde victime âgée de 31 ans, a été percutée par un véhicule près de la nouvelle gare routière à l'entrée de la ville d'Aïn Témouchent, a-t-on ajouté. Les corps des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital «Ahmed Medeghri» d'Aïn Témouchent, selon la même source.



## SELON LA DGSN

## Accidents de la route : 86 morts et 1 881 blessés durant le mois d'août 2014

86 personnes sont décédées et 1 881 autres ont été blessées dans 1 490 accidents de la route survenus durant le mois d'août au niveau national, a indiqué un bilan mensuel de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), rendu public mercredi.

Le bilan précise que le facteur humain est la cause principale des accidents dans 96,38% des cas, suite à l'excès de vitesse, au dépassement dangereux et au non respect de la distance de sécurité. Durant la même pé-

riode, la DGSN a enregistré 5 045 infractions au code de la route, 1 308 contraventions liées à la coordination, l'inscription de 54 245 amendes forfaitaires, la mise en fourrière de 2 463 véhicules et le retrait de 11 941 permis de conduire.

Par mesure de prévention, la direction générale de la Sécurité nationale a appelé les conducteurs à respecter le code de la route et à être prudents et vigilants pour la sauvegarde de la sécurité de tous.

## TISSEMSILT

## 30 ha d'arbres forestiers ravagés par les flammes



soriront avec des blessures légères. Notons par ailleurs que ce tronçon est réputé pour sa dangerosité légendaire. Beaucoup de personnes en ferment les frais en perdant la vie sur ce tracé de la route qui relie Fréha à Tizi Ouzou.

Deux feux, qui se sont déclarés mercredi matin à Tissem-silt, ont ravagé plus de 30 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Un incendie a été enregistré dans la forêt de Reahoua dans la commune de Lazharia aux alentours de 6 heures du matin détruisant 12 ha de pin d'Alep, de chêne, d'eucalyptus et l'autre s'est produit au niveau de la forêt «Djebel Araaour» dans la commune de Youssoufia affectant plus de 18 ha d'arbres. Les agents de la Protection civile et ceux de la conservation des forêts ont réussi à circonscrire les flammes en l'espace de 8 heures sauvant ainsi de larges espaces boisés et des habitations rurales riveraines.

Une trentaine d'agents de la Protection civile et de la conservation des forêts ont été mobilisés, dotés de deux camions citerne et quatre véhicules tout terrain. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances des deux incendies.

APS

## UNIVERSITÉ

**Des efforts pour améliorer la performance dans le domaine de la recherche scientifique**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique œuvre actuellement à développer la performance des enseignants dans le domaine de la recherche scientifique, a affirmé le secrétaire général du ministère, M. Seddiki Mohamed Salah-Eddine, jeudi soir à Tissemstilt.



Présidant la cérémonie d'installation du nouveau directeur du centre universitaire de Tissemstilt, M. Seddiki a assuré que cette démarcation se concrétisera grâce aux moyens humains et matériels importants mobilisés dans ce sens par le ministère. Appelant les étudiants et les enseignants à s'intéresser davantage à la promotion de la

recherche scientifique, le même responsable a souligné que le ministère, qui accorde une grande importance à ce domaine, œuvre à la création de centres de recherche dans toutes les universités du pays. Par ailleurs, M. Seddiki a déclaré que le centre universitaire de Tissemstilt sera promu en université une fois les conditions

réunies affirmant que le ministère de tutelle a offert d'importants moyens pour développer cet établissement universitaire. Le nouveau directeur du centre universitaire de Tissemstilt, M. Ahmed Latiki, qui remplace M. Yahia Rachedi, occupait le poste de directeur adjoint de post-graduation à l'université de Tiaret.

## TRAMWAY D'OUARGLA

**Un projet ouvert en plusieurs chantiers**

Le projet de réalisation du tramway retenu en faveur de la ville d'Ouargla est actuellement ouvert sur plusieurs chantiers, a-t-on constaté.

Il s'agit de travaux portant sur la délocalisation des réseaux souterrains (AEP, assainissement, électricité, gaz, et télécommunications) ainsi que le terrassement destiné à recevoir des fondations d'un ouvrage d'art (dolot hydraulique) projeté au niveau de l'axe routier RN-49 et la cité En-Nasr, a précisé le chef du projet relevant de l'entreprise du métro d'Alger, M. Smail Kouriche.

Les travaux concernent également l'élargissement

de la route et la transplantation d'arbres, tandis que le coulage de la plate-forme de rails du tramway sera lancé dans quelques jours, a-t-il fait savoir.

Toutes les mesures de sécurité routière ont été prises en considération, durant les différentes étapes du projet, en coordination avec la sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, et les services communaux, a-t-il ajouté. Ces mesures ont trait notamment à l'installation de signalisations (horizontales et verticales) ainsi que des barrières, et des grillages avertisseurs, à travers les chantiers, en vue d'assurer de meilleures conditions de

sécurité routière aux usagers, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, le planning prévisionnel de travaux est parfaitement respecté, en vue de livrer le projet dans les délais impartis. La première phase du projet, qui porte sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments, a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assigia Elecnor, alors que la deuxième tranche, qui concerne la «partie système» (caténaire), a été accordée à l'entreprise française Alstom. Un montant de 39,2 milliards de DA a été réservé à la réalisation de ce projet qui couvrira, une fois opé-

rationnel fin 2016, un parcours de 12,6 km, jalonné de 23 stations, 16 carrefours et 2 parcs relais, depuis le quartier En-Nasr vers le vieux ksar de Ouargla, via les boulevards du 1er-Novembre et de la République, selon la même source. Le futur tramway d'Ouargla, qui disposera d'un (1) centre de maintenance d'une superficie de 5,5 hectares, assurera le transport de 3 450 passagers/heure, avec des intervalles de passage de 34 minutes, selon la fiche technique du projet. Le projet générera au moins 750 emplois lors de sa réalisation et 450 autres une fois en service.

## MARCHÉ À BESTIAUX DE MÉDÉA

**Tendance à l'attentisme chez les acheteurs**

Une tendance à l'attentisme est de mise au niveau du marché à bestiaux de Médéa où les quelques rares acheteurs qui ont fait le déplacement, durant la matinée, se sont contentés de «tâter» le terrain, en dépit de l'abondance de l'offre de cheptel ovin, a-t-on constaté.

Pour nombre de maquignons, dont certains sont venus des wilayas limitrophes, cette tendance «n'a rien de particulier et va évoluer au fil des jours», estimant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, d'autant qu'il s'agit du début de reprise de l'activité commerciale, après une période de fermeture des marchés à bestiaux, de plusieurs se-

maines, due à l'apparition de foyers de fièvre aphteuse».

Si certains admettent que le comportement des acheteurs est peut être suscité par les craintes de cette maladie, mais pas au point de provoquer un effondrement des ventes, d'autres pensent que l'impact de cette maladie sur l'évolution du marché et des prix est très limité, pour de multiples raisons.

D'abord, parce que la reprise coïncide avec l'approche de l'Aïd, où les ventes de moutons ont tendance à grimper, et, ensuite, en raison des dispositions sanitaires prises en vue d'éviter tout risque pour la santé du consom-

mateur et en mesure, donc, de rassurer les acheteurs et dopé, ainsi, le marché, ont expliqué des éleveurs rencontrés sur place.

Les prix affichés, après cette reprise, se rapprochent, plus au moins, de ceux de l'année dernière. Ceux-ci se situent, jeudi, dans une fourchette comprise entre 20 000 et 60 000 DA. Cependant, une évolution, à la hausse des prix, n'est pas à écarter, comme le laisse entendre certains éleveurs, au vu de l'augmentation des frais d'élevage, induite principalement par la sécheresse et le manque de zones de pâture.

## ENERGIE

**2 000 foyers du quartier de Mezghitane (Jijel) bientôt raccordés au réseau du gaz naturel**

Les 2 000 foyers du nouveau quartier de Mezghitane, dans la wilaya de Jijel, seront prochainement raccordés au réseau du gaz naturel, a-t-on constaté jeudi à la faveur d'une visite de travail du wali, Ali Bedrichi.

Dans cette cité située sur les hauteurs de la ville de Jijel, l'avancement des travaux de raccordement au réseau a atteint un taux de 62%, ont indiqué les services de la wilaya. Ce projet, en voie d'achèvement, permettra de booster le taux pénétration du gaz naturel à 83%, a indiqué le chef de l'Exécutif local. Cette opération financée au titre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014, d'une consistance physique de 7 km a nécessité un investissement public de plus de 13 millions de dinars, selon les responsables locaux du secteur de l'énergie et des mines. Selon ces mêmes responsables, le montant total alloué à la wilaya de Jijel au titre du programme quinquennal 2010-

2014, pour le raccordement de 18 000 foyers, s'élève à 35 milliards de dinars. Lors de cette visite, le wali s'est également enquis de l'état d'avancement du projet de réalisation d'une sûreté urbaine dans cette cité qui compte déjà de nombreux équipements socio-culturels. M. Bedrichi s'est également rendu dans le quartier d'Harrathène, situé à quelques encabulations au sud-ouest de Jijel. Sur place, il a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités à la suite du revêtement en bitume sur les artères de la cité avant la pose des câbles électriques. Devant cette «absence de coordination qui entraîne un gaspillage d'argent», le wali a ordonné l'arrêt immédiat des travaux de revêtement des chaussées. Les chantiers de réalisation d'un nouveau siège administratif de la wilaya, d'une cour de justice et de 280 logements publics promotionnels (LPP) ont également été inspectés au cours de cette visite de terrain.

## TISSEMSILT

**Un nouveau recteur pour le centre universitaire**

ABED MEGHIT

Le centre universitaire de Tissemstilt est désormais placé sous la direction de Lafigui Ahmed. En effet, le secrétaire général du ministère de la tutelle a procédé, ce week-end, à l'installation officielle du nouveau recteur, en présence de M. Hocine Bessaïh, wali de Tissemstilt et des autorités locales civiles et militaires. Ayant déjà occupé pendant des années des postes de gestion à l'université de Tiaret, notamment au niveau du service pédagogique, M. Ahmed Lafigui. Le nouveau recteur est un diplômé du Doctorat en écopysiologie végétale en 1992 de l'Université des sciences et techniques de St-Jérôme Aix Marseille III France en collaboration avec l'INRA d'Antibes France. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) Ecosystèmes continentaux méditerranéens en 1988 de l'Université des sciences et techniques de St-Jérôme Aix Marseille III France en collaboration avec l'INRA d'Antibes France. Ayant l'Équivalence du doctorat d'Etat en sciences de la nature en 2002 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Alger. Ingénierat d'Etat en Agronomie de l'Institut national agronomique (INA) El-Harrach-Alger D' Ahmed Lafigui est un professeur-chercheur, directeur de laboratoire, ayant exercé en tant que vice-recteur chargé de la recherche scientifique de la post-graduation de l'habilitation scientifique à l'Université Ibn-Khaldoun de Tiaret et ayant dans son parcours universitaire d'autres formations post-doctorales de courtes durées à l'institut de recherche en lutte biologique Darmstadt Germany, à l'Institut d'agronomie cracovie Pologne et à l'Université des sciences et technique Languedoc Montpellier France. Le nouveau recteur du centre universitaire de Tissemstilt a occupé plusieurs postes de responsabilités pédagogiques à l'université Ibn-Khaldoun de Tiaret en tant que directeur de laboratoire physiologie végétale appliquée aux cultures hors sol en 2012, responsable du domaine des sciences de la terre et de l'univers en 2010, responsable du projet PNR en 2010, chef de département d'agronomie en 1994, responsable du projet CNÉPRU en 2010, responsable de laboratoire pédagogique en 1986 et directeur de scolarité à l'INES de Tiaret en 1984. Le nouveau recteur, a tenu à exprimer lors de sa première intervention toute sa volonté de mettre toute son expérience et son savoir-faire pour promouvoir ce pôle universitaire. «Les moyens sont là et c'est à nous de les faire valoir pour que Tissemstilt devienne une source de rayonnement dans le proche avenir», lancera-t-il.

## SAIDA

**540 nouveaux emplois générés au titre du DAIP**

Pas moins de 540 nouveaux postes d'emploi ont été générés, cette année dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), selon de la direction de l'action sociale (DAS).

Les services de la DAS ont accordé, depuis le mois de juin, 200 postes d'emploi aux jeunes diplômés et 150 autres aux diplômés des instituts de formation ainsi que 190 aux jeunes désirant exercer dans le cadre des activités d'insertion sociale dont des travaux d'hygiène et de garde-manger. Les 16 communes de la wilaya ont bénéficié de postes au titre du dispositif d'activités d'insertion sociale (190 postes au total). La directrice du secteur, Dassi Mokhtaria a signalé une réaffectation de postes non attribués dans certaines communes au profit de couches défavorisées qui bénéficieront d'une prime mensuelle de 6 000 DA et de couverture sociale.

La direction de l'action sociale avait attribué, en 2013, un quota de 2 000 emplois au titre des activités d'insertion sociale.

APS

## IL S'OUVRE AUJOURD'HUI AU CENTRE CULTUREL M'HAMED-YAZID D'EL-KHROUB

# Colloque sur Massinissa : approfondir les recherches sur la Numidie et ses symboles

L'approfondissement des recherches sur la Numidie et ses symboles pour dégager de nouvelles pistes d'études archéologique, historique, linguistique et culturelle sur l'Afrique du Nord, à partir de réflexions entre chercheurs algériens et étrangers, forme la pierre angulaire du colloque sur Massinissa qui débute samedi à Constantine.

Placé sous le thème «Massinissa : au cœur de la consécration d'un premier Etat numide», le colloque, premier du genre, se tiendra du samedi au lundi au centre culturel M'hamed-Yazid d'El-Khroub, ville de l'est algérien connue par son site archéologique qui abrite Soumaâ El-Khroub, considérée par les archéologues comme le tombeau du premier roi amazigh de la Numidie unifiée, Massinissa.

Pas moins de 22 conférences thématiques sur la situation géopolitique en Afrique avant Massinissa, son apport à l'émergence d'un grand Etat numide et sur les données archéologiques et la valorisation du



savoir de l'époque, seront animées par des historiens, archéologues et universitaires d'Algérie des Etats-Unis, de Tunisie et d'Italie, entre autres.

Le colloque, organisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), représente une opportunité pour tenter de «combler les lacunes auxquelles se heurtent les générations actuelles sur l'histoire de la Numidie» et de lancer un «vaste chantier scientifique pour une meilleure maîtrise de l'histoire culturelle, sociale et politique de l'Afrique du Nord et particulièrement durant la période numide», explique le se-

crétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad.

«Pour aborder avec sérieux le futur, il est primordial de connaître le passé, ses dates, ses symboles et ses figures. Le colloque sera l'occasion pour la réappropriation de notre patrimoine archéologique, historique, linguistique et culturel», a ajouté M. Assad à l'APS, en mettant en avant l'importance de la connaissance de l'histoire et du devoir de transmission.

«L'Algérie a plus que jamais besoin de convoquer son histoire aussi lointaine soit-elle, de l'interroger et de l'explorer. Avec ce colloque, nous aspirons à en-

tamer une réflexion sur les pistes scientifiques et archéologiques inédites en favorisant le partenariat et le travail en réseau», a-t-il indiqué, soulignant l'importance d'introduire de nouveaux axes de recherche sur ce chapitre de l'histoire de l'Afrique du Nord.

«Massinissa est plus que jamais d'actualité. Avec les conférenciers que nous avons invités, nous allons sûrement comprendre que l'Algérie doit s'inspirer de son histoire lointaine, notamment, des fondements de l'Etat numide, pour pouvoir se projeter vers l'avenir», a estimé M. Assad.

Né vers 238 av. J.-C. dans la tribu des Massyles, Massinissa a régné pendant un demi siècle avant de mourir en début janvier 148 av. J.-C. à l'âge de plus de 90 ans. Il est célèbre par son cri «L'Afrique aux Africains».

Le projet de la restauration de son tombeau, pourtant classé patrimoine national, tarde à se réaliser bien que son lancement remonte à 1999 et qu'auquel une enveloppe de 19 milliards de centimes a été consacrée.



DIDA BADI, CHERCHEUR  
AU CNRPAH

**L'homme qui a fait de la Numidie une puissance de l'Afrique du Nord**

Unifier la Numidie et en faire une puissance de l'Afrique du Nord, une ambition du roi Massinissa réalisée pendant un demi siècle de règne, mais entravée par Rome, l'autre puissance, qui l'a divisée puis annexée, au grand dam des populations numides, relève l'anthropologue Dida Badi lorsqu'il évoque la Numidie de Massinissa.

Pour ce chercheur au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah), le moment le «plus fort» de l'histoire de la Numidie est celui du règne de Massinissa car c'est l'époque où la Numidie orientale et occidentale furent unifiées sous un même royaume. «Bien évidemment, la Numidie existait bien avant Massinissa, mais la période de son règne représente le moment le plus fort de l'histoire car il a joué un rôle très important pour son unification dans un contexte géopolitique particulier sur les pourtours de la Méditerranée», a souligné M. Badi dans un entretien à l'APS à l'occasion du colloque international sur Massinissa qui se tiendra du samedi au lundi à El-Khroub (Constantine).

«La Numidie de Massinissa faisait partie des grandes puissances de l'époque, à savoir Rome et Carthage. Il l'a unifiée en un seul royaume. Il en a fait une grande puissance sur plusieurs plans, économique, notamment. Il doit représenter un motif de fierté chez les générations d'Algériens», a ajouté M. Badi, coordinateur scientifique du colloque, organisé par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA).

«Massinissa est un modèle d'unification d'un Etat et de gouvernance. Il a réussi à organiser l'armée, l'agriculture et la sédentarisation des nomades. Aucune révolte populaire n'a eu lieu pendant son règne parce qu'il avait du respect pour les populations et ne pratiquait pas une politique d'impôts très contraignante», a-t-il souligné.

### Se réapproprier l'histoire de la Numidie...une nécessité

Les écrits d'historiens et autres récits sur la Numidie, et plus particulièrement sur Massinissa, portent, selon M. Badi une «vision unilatérale» car ils proviennent d'auteurs grecs et latins comme, Tite-Live, Dioclète de Sicile, Appien et Polyebe, a-t-il rappelé.

«Nous considérons que tout ce qui a été écrit sur Massinissa et la Numidie, porte une vision unilatérale. C'est un peu le regard de l'autre sur nous. Il est temps pour les chercheurs, archéologues et historiens algériens de se réapproprier l'histoire de cette période et croiser les résultats des recherches avec celles émanant d'ailleurs», a-t-il dit.

Pour lui, la recherche archéologique doit être renforcée et orientée davantage sur la période numide parce qu'elle «permet d'apprécier, à partir d'objets matériels, les données historiques» et représente «le garant de l'authenticité du regard algérien sur cette époque».

Qualifiant la recherche en préhistoire de «grand chantier», M. Badi a estimé que le nombre réduit des travaux archéologiques réalisés sur la Numidie est lié à plusieurs facteurs, notamment, d'ordre académique, citant comme exemple la jeunesse de la discipline archéologique en Algérie et le manque de centres et instituts de recherches archéologiques. «Notre rapport avec le passé, qu'il soit récent ou antique, n'est pas encore clair. Il est biaisé et ambigu. Nous n'arrivons pas à nous approprier toute notre histoire ni à l'étudier dans sa complexité. Il ne faut pas penser que la période numide est le parent pauvre de l'histoire. C'est toute l'histoire qui est concernée», ajoute M. Badi à propos du peu d'études archéologiques de chercheurs algériens sur la Numidie.

Il a suggéré, à cet égard, la sensibilisation des institutions du système éducatif et universitaire à introduire la dimension de l'Algérie antique dans les programmes d'enseignement, et appelé les chercheurs à reconstruire l'histoire dans sa totalité.



(M'daourouch), Thibilis (Anouna) et Thubursicu (Khemissa). Sur le plan politique, le royaume avait la forme d'une confédération de communautés qui ont formées l'ossature de l'Etat. Les grandes communautés étaient divisées en clans et représentées auprès du roi par leurs chefs. Le pouvoir était maintenu par une large politique d'alliances matrimoniales avec les communautés. Pendant un demi-siècle de règne (de -202 à -148), Massinissa a dirigé un royaume unifié et puissant, militairement et économiquement qui s'étend sur tout le nord de l'Algérie, Rome s'étant opposée à son projet de s'emparer de la ville de Carthage qui a finalement été détruite par l'armée romaine en -146 av. J.-C. Le règne puis la disparition de Massinissa fut le prélude à l'occupation romaine de la Numidie. Elle a été divisée par les Romains en plusieurs royaumes avant d'être tout simplement annexée.

APS

ritoires massyles du roi Zelalsen qui, après sa mort, fut remplacé par Gaïa, le père de Massinissa.

Profitant de la mort du roi Gaïa (-206 av. J.-C.), Syphax annexa ses terres et occupa Cirta dont il a fait sa seconde capitale (-205). Mais le fils de Gaïa va bientôt récupérer son royaume à la faveur de la décisive et sanglante bataille de Zama (-202) qui a vu la victoire de Rome, aidée de Massinissa, contre les troupes carthaginoises du général Hannibal auxquelles s'étaient jointes celles de Syphax.

Carthage étant affaiblie, Massinissa contrôle désormais tout l'est algérien. Il s'engage dans un ambitieux plan qui détermine les frontières du nord de l'Algérie moderne. Il fait creuser avec l'aide des légions romaines une fosse longue de plusieurs kilomètres avec l'actuelle Tabarka à l'Est et ses territoires annexés aux Carthaginois à l'Ouest. Il reprend ainsi le contrôle de Cirta et en fait sa capitale.

Massinissa s'attelle ensuite à réformer son royaume, à amener les tribus à se sédentarisier, à étendre l'agriculture céréalière, à réformer l'impôt fiscal, à consolider son alliance avec Rome et à nouer des relations suivies avec la Grèce.

Il frappe la monnaie à son effigie avec des légendes en punique, la langue la plus utilisée dans le royaume numide naissant.

Par la suite, il conquiert les territoires de Syphax, unifiant la Numidie et établissant la frontière ouest de son royaume au niveau de la rivière Moulouya, proche de l'actuelle frontière algéro-marocaine. Les villes furent multipliées et agrandies.

Outre la capitale Cirta, le royaume était formé notamment de Madauros

## FESTIVAL AÏSSAOUA DE MILA

**Zineddine Benabdallah donne sa pleine mesure au chant mystique**

Le chanteur constantinois Zineddine Benabdallah a donné, mercredi soir lors de la 4<sup>e</sup> soirée du festival culturel national des Aïssaoua, à Mila, sa pleine mesure au chant mystique, au grand bonheur du nombreux public présent à la maison de la culture Moubarek El Mili.

Cet artiste et sa troupe ont captivé durant plus d'une heure l'assistance en interprétant, tout en maîtrise, des Mouachahate sur le mode de la Hadhra Aïssaoua ainsi que des standards du patrimoine soufi, particulièrement appréciés d'une assistance parfois au bord de la transe. Benabdallah, qui consacre tout son temps d'artiste à ce patrimoine authentique, effectue également des recherches sur l'art des Aïssaoua. Il fut d'ailleurs commissaire de ce festival de ce festival de Mila lors de ses premières éditions. La seconde partie de la soirée a été animée par la troupe biskri El Hafooudha, fondée en 1986, et par la formation Aïssaoua d'An-naba qui s'exerce à une «fusion» entre la Malouf et le chant typiquement soufi. Ouvert dimanche dernier, le festival culturel national Aïssaoua de Mila se poursuivra jusqu'à samedi avec au programme des troupes venues de Guelma, de Laâghouat et de Souk Ahras.

**CONSTANTINE  
Une statue de Massinissa sera bientôt érigée à El Khroub**

Une statue du roi Massinissa, fils de Gaïa, sera bientôt érigée dans la ville d'El Khroub (Constantine), a affirmé jeudi le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

M. Assad a précisé que le HCA prévoit, dans cette perspective, l'organisation d'un concours national pour sélectionner le meilleur projet, la statue devant être implantée en plein cœur de la ville d'El Khroub, à quelques encabures seulement du mausolée où repose sa dépouille.

Cette œuvre sera un «modeste signe de reconnaissance envers le fondateur du premier Etat de la Numidie unifiée dont il fut roi», a ajouté le secrétaire général du HCA dans un entretien accordé à l'APS moins de 48 heures de l'ouverture du 1<sup>er</sup> colloque international dédié à cette figure emblématique de l'Afrique du Nord.

M. Assad a affirmé, sur un autre plan, que le HCA était prêt à parrainer des films, des œuvres artistiques et des traductions d'ouvrages portant sur Massinissa.

**6<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE : Des prestations de haute facture à la veille de la clôture**

*La Suède, l'Autriche et la Chine ont animé jeudi à Alger, l'avant dernier soir du 6<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, dans une ambiance relevée marquée par des prestations de haute facture, devant un public homogène et recueilli.*

Près de deux heures et demie de temps ont permis au public averti du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (Tna) de savourer chaque instant de la soirée dans l'allégresse et la volupté, se laissant emporter dans une randonnée aux sentiers sinuex, tracés par les mélodies des grands standards de la musique universelle.

Le «Trio Mats» de Suède, annonçant le beau spectacle a choisi des pièces qui inspirent l'événement et l'action, préludant avec le «1er mouvement du trio pour piano en Sol majeur» de Franz Joseph Haydn, suivi du «Tango du trio pour piano» d'Harry Nilsson et de «Trio pour piano No 2» de Dmitri Chostakovitch, des pièces qui ont permis aux trois instrumentistes de montrer l'étendue de leurs talents respectifs.

Le «Concilium Musicum Wien», une formation autrichienne composée de neuf éléments dont une femme à la harpe et à la percussion, a suscité l'admiration de l'assistance dans un genre, rappelant la cour royale et ces usages avec entre autres, des pièces de Franz Joseph Haydn (1732-1809), Franz Schubert (1797-1828), Johann Strauss épouse- (1825-1899) et Joseph



Lanner (1801-1843). La Chine, représentée par «The Hei-longjiang Symphony Orchestra», dirigée par Cheng Hao, fut

sans nul doute, l'attraction de la soirée avec une direction d'orchestre remarquable et une maîtrise de l'instrument

quasi-parfaite de la part de la trentaine de musiciens, qui ont exécuté une douzaine de pièces issues du répertoire universel mais aussi patrimoine musical chinois.

Rapidité, déxérité, endurance (lorsqu'il s'est agi de pièces lentes et sans rythme), maîtrise des nuances dans un jeu parfois en sourdine et parfois fort, ont caractérisé la prestation chinoise renforcée par l'intervention très applaudie de la soprane Zhang Qi et du ténor Wang Wen qui ont ravi le public, notamment en interprétant «La Traviata» de Giuseppe Verdi (1813-1901). A la veille de la clôture du festival, les trois formations ont réussi à générer de belles émotions à travers un choix de pièces judicieux ayant permis aux spectateurs d'apprécier différents genres de musique, conçus aussi bien dans des modes orientaux qu'occidentaux.

Dix-neuf pays ont pris part au 6<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique qui s'achève vendredi au TNA avec une cérémonie de clôture qui sera animée par l'Orchestre multinational sous la direction des maestros Mats Rondin de Suède et Amine Kouider d'Algérie.

**PATRIMOINE****Les 11<sup>e</sup> Andaloussiate El Djazaïr accueillent l'Association «El Amraouia» de Tizi Ouzou**

*La troupe de musique andalouse de l'Association «El Amraouia» de Tizi Ouzou a animé jeudi dans la soirée un récital dans le cadre des 11<sup>e</sup> Andaloussiate El Djazaïr, prévues à Alger jusqu'au 27 septembre, à l'espace portuaire baptisé «Tahtaha», avec l'ambition de préserver et transmettre le patrimoine andalou algérien.*

Durant une heure de temps, la vingtaine de musiciens représentant l'Association, dirigée par le maestro Amar Driss, a interprété devant un public recueilli «Noubet H'Sine» en Ré majeur (mode au ton élevé par opposition au mode mineur), dans ses différents mouvements.

Les instrumentistes ont déployé de belles pièces du terroir dans les rythmes irréguliers et composés que constitue la «noubta» laissant l'assistance apprécier les variations rythmiques des M'Seddar, B'Taïhi, Derj, Inisraf et Kh'Lass, qui ont porté des textes chantant l'amour dans ses tourments, l'état d'âme, la fidélité, la loyauté et des louanges au divin. Les pièces, Ya Mebrik Nahar Ezziyara, Ya Aâchiqin Baâd El Habib, Ayyouha El Mouhâwiqin Baâd El Washi, El Ward Issebâh Fi El Houdoud, Law Aânanî Ed'Dahr, In Qarrabouh Aah, Saraq El Ghosno Qadha Mahboubi, Charibna Wa Taba Charabouna, Harramto Bik Nouââssi, ont été interprétées avec sobriété et maîtrise. La voix présente et limpide de Adjas Ahmed a permis le voyage dans les méandres du patrimoine andalou invitant les spectateurs à saisir la beauté des mélodies traditionnelles qui ont offert une belle opportunité aux musiciens d'étaler tout leur savoir-faire.

Les sonorités denses et relevées des instruments propres au style de musique



andalou et qui regroupent généralement luth, Kouitra, violon alto, Qanun, R'Beb et mandoline, ont empreint le récital d'originalité et d'authenticité. Crée en 2007, l'Association «El Amraouia» de musique andalouse, versée dans la sensibilisation autour de la défense et la préservation du patrimoine musical andalou, entretient des classes de formation dans les niveaux : initiation, moyen et supérieur.

Lauréate en 2012 et en 2013 du premier prix au Festival national de la musique andalouse Senââ, l'Association «El Amraouia» de Tizi Ouzou, est actuellement présidée par le jeune Amrouche Samir. Organisées par l'Etablissement

Arts et Culture, les 11<sup>e</sup> Andaloussiate El Djazaïr ont inscrit à leur programme, placé sous le thème «Noubta Fi Tah-taha», neuf troupes issues d'Alger, Tlemcen, Blida, Tizi Ouzou, Mostaganem (attendue ce vendredi), Koléa, Chercell, Mascara et Constantine. Ouvertes du 11 au 27 septembre, les représentations auront lieu tous les jeudis, vendredis et samedis, sur la scène de l'espace «Tah-taha», aménagé par la Wilaya d'Alger et inauguré le 25 juin dernier avec l'ambition de faire de ce lieu un carrefour des arts et un centre de rencontres et d'échanges entre artistes de toutes vocations.

APS

# Parkinson : les migraineux deux fois plus vulnérables

*Les personnes qui souffrent de migraine sont deux fois plus exposées au risque de développer la maladie de Parkinson, suggère une nouvelle étude.*

La migraine toucherait 5 à 8 millions de personnes en France. Une nouvelle étude de l'université de Bethesda aux Etats-Unis établit un lien, quoique faible, entre la migraine et le risque de souffrir de la maladie de Parkinson. Ce risque serait doublé chez les migraineux. Plus spécifiquement, ce sont les personnes sujettes aux auras migraineuses qui seraient plus vulnérables. Les chercheurs tirent leurs conclusions du suivi pendant 25 ans de 5 620 personnes âgées de 33 à 65 ans.

Une aura migraineuse est un trouble neurologique transitoire qui survient dans 10 à 20 % des migraines. Elle se manifeste par des symptômes temporaires comme des troubles de la vue et de la parole. Chez certains patients, la crise survient avec une aura alors que chez d'autres non. Certains peuvent alterner des épisodes de migraine avec et sans aura.

Alors que de précédentes études ont suggéré un lien entre maladies



cardiaques, troubles cardiovasculaires et migraine, cette recherche américaine avance une explication à cette nouvelle association avec la maladie neurodégénérative de Parkinson. Cela pourrait provenir d'un dysfonctionnement de la dopamine dans le cerveau, un neurotransmetteur qui joue un rôle dans la gestion des mouvements. Or la maladie de Parkinson se caractérise par un affaiblissement de la production de dopamine dans le cerveau.

«Les symptômes de la migraine comme les bâillements excessifs, la nausée et les vomissements pourraient être reliés à la stimulation du récepteur de la dopamine», explique le Dr Ann Scher, à l'origine de cette étude parue dans la revue Neurology. Mais la prudence reste de mise, précise l'étude. D'autres travaux, notamment génétiques, sont attendus avant de vérifier ce lien entre la maladie de Parkinson et la migraine.

## Maladie de Parkinson : et si une alimentation trop grasse accélérerait l'apparition des symptômes ?

Une expérience menée sur des souris a montré un lien entre le développement de la maladie de Parkinson et une alimentation trop grasse.

Une alimentation riche en graisses trouble le métabolisme, favorise les pics d'insuline, le diabète et l'obésité. Mais, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Neurochemistry*, elle accélère aussi l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson.

Les chercheurs ont mené leurs recherches avec des souris génétiquement prédisposées à développer la maladie de Parkinson. Les rongeurs qui ont été nourris avec une alimentation riche en matière grasse sont devenus obèses et diabétiques. Mais, cette surconsommation de gras a aussi accéléré l'apparition des symptômes neurologiques typiques de la maladie de Parkinson (tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien) et multiplié les décès prématurés des cobayes. «D'autres études sont nécessaires pour comprendre plus précisément les liens de cause à effet entre l'alimentation et l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson» explique Carola Rothermund chercheur au département de biologie de

l'Université de Tübingen en Allemagne. «Mais, l'obésité induite par une alimentation déséquilibrée et trop riche en matière grasse pourrait être un facteur de risque environnemental pour toutes les maladies neurodégénératives liées à l'accumulation de protéine alpha-synucléine, comme la maladie de Parkinson».

### La maladie de Parkinson en chiffre

La maladie de Parkinson est la seconde maladie neurodégénérative la plus fréquente en France, après maladie d'Alzheimer. Elle se manifeste par des tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien. Elle provient d'une diminution de la production cérébrale de dopamine, un neurotransmetteur nécessaire pour bien contrôler les mouvements.

Toutes les heures, un nouveau cas de Parkinson est détecté dans notre pays. Aujourd'hui, ce sont plus de 150 000 personnes qui en souffrent dans le pays et, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas une maladie réservée aux personnes âgées puisque 20% des malades ont moins de 50 ans.



## La moitié des décès par cancer sont évitables

Une bonne hygiène de vie, c'est-à-dire une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, pourrait réduire de moitié le risque de développer un cancer mortel. Telle est la conclusion du rapport annuel de l'Association américaine de recherche sur le cancer (Aacr).

Chaque année, l'Aacr (American Association for Cancer Research) publie un bilan des progrès de la recherche sur le cancer aux Etats-Unis. L'occasion de revenir sur les principales innovations médicales en matière de soin mais aussi sur l'aspect préventif de la maladie. En 2014, l'association insiste sur l'aspect évitable de nombreux cancers. Pour l'Aacr, près de 50% des morts par cancer pourraient être évités en

adoptant une meilleure hygiène de vie.

Pour le Dr. Ernest Hawk, cancérologue et porte-parole de l'Aacr, le rapport de l'Association a pour objectif de «transformer les connaissances scientifiques en actions concrètes appliquées par la majorité de la population». Car même si aujourd'hui, 1 malade atteint d'un cancer sur 22 survit aux Etats-Unis (contre 1 sur 69 en 1971), le cancer reste encore la seconde cause de mortalité précoce après les maladies cardiaques en Amérique du Nord. Les chercheurs ont identifiés un certain nombre de facteurs qui accroissent le risque de mortalité par cancer. Les principaux sont la consommation de tabac, l'obésité et le surpoids, la contamination par

un ou plusieurs agents infectieux, le manque d'activité physique et, enfin, les mauvaises habitudes alimentaires.

Même si la plupart des gens savent qu'il ne faut pas fumer ou trop s'exposer au soleil, beaucoup n'ont pas encore conscience que ces comportements peuvent vraiment être très dangereux sur le long terme. C'est pourquoi les pouvoirs publics, les associations et les médias doivent multiplier les messages de prévention et les initiatives pour aider la population à adopter les bonnes habitudes pour éloigner la plupart des causes de cancer. Par ailleurs, la vaccination reste aussi très efficace, notamment contre le cancer du col de l'utérus.

## Le cerveau capable de compenser les premiers dommages liés à Alzheimer

Une plus grande activité cérébrale permettrait à certains patients de s'adapter aux premiers signes de la maladie neurodégénérative. Une piste d'étude à creuser.

L'accumulation de plaques d'amyloïdes, un marqueur biologique de la maladie d'Alzheimer, ne se traduit pas toujours par un déclin sévère des fonctions cognitives. Chez certaines personnes, le cerveau résisterait mieux aux premiers signes de la maladie neurodégénérative. C'est en tout cas l'hypothèse formulée par des chercheurs de l'Université de Californie, aux Etats-Unis.

La petite étude s'est focalisée sur un petit panel de 71 adultes en bonne santé mentale et ne présentant aucun signe de déclin cognitif. Des scanners cérébraux ont montré que 16 des participants les plus âgés montrent des plaques d'amyloïdes entre les neurones (présence d'agrégrats de protéines bêta-amyloïde).

Tous ont pris part à un exercice consistant à mémoriser une série de photos en détail tandis que les scanners enregistraient leur activité cérébrale. Les volontaires ont tous dû redonner les détails qu'ils avaient vus sur chaque photo. Si les deux groupes ont réussi l'exercice, le groupe qui avait des plaques d'amyloïdes a affiché une activité cérébrale plus développée au moment de reconstituer les souvenirs des clichés successifs.

Cette différence peut paraître anodine mais pour les scientifiques cela suggère que les cerveaux auraient une capacité à s'adapter et à compenser d'éventuelles anomalies des protéines à l'origine de la maladie d'Alzheimer.

Mais d'autres recherches supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir interpréter ces premiers résultats et savoir si le cerveau peut réussir à combattre seul les premiers signes de la maladie.

### Entraîner son cerveau à «résister»

L'entraînement cérébral tout au long de sa vie pourrait jouer un rôle dans cette «super-résistance» à la dégradation des protéines liée à Alzheimer, suggère le Dr William Jagust, qui a collaboré à l'étude parue dans la revue *Nature Neuroscience*. «Il est possible que des personnes qui consacrent du temps à des activités cérébrales stimulantes soient plus à même de s'adapter aux premiers signes d'Alzheimer».

# DIABÈTE : les édulcorants augmenteraient le risque

*Les édulcorants artificiels perturbent la capacité du corps à réguler sa glycémie. Ce qui provoque des changements métaboliques pouvant être précurseurs du diabète.*

A chaque jour son étude sur le diabète. Hier on apprenait que les produits laitiers riches en matière grasse permettaient de réduire le risque de développer un diabète de type 2. Aujourd'hui, une autre étude nous apprend que les édulcorants artificiels peuvent, quant à eux, accroître ce risque de diabète.

Selon le Dr Eran Elinav, immunologue à l'Institut des sciences Weizmann en Israël, qui a dirigé cette étude, les édulcorants modifient le microbiote intestinal, la population de bactéries qui se trouve dans le système digestif. Cette modification perturbe notre corps qui ne parvient plus à réguler sa glycémie. Le taux de glucose dans le sang a alors tendance à grimper très rapidement après le repas et à diminuer ensuite beaucoup plus lentement qu'il ne le ferait habituellement. Toutes ces perturbations du métabolisme font, peu à peu, le lit du diabète de type 2.

«Les édulcorants artificiels ont été introduits très largement dans notre alimentation avec l'idée de réduire les apports en calories et de normaliser les niveaux de glucose sanguin sans remettre en cause notre appétence pour le sucré» rappellent les chercheurs.

Mais, ajoutent-ils: «nos travaux suggèrent que les édulcorants artificiels pourraient avoir directement contribué à renforcer l'épidémie qu'ils étaient censés combattre».

### Les souris ont développé une intolérance au glucose

L'expérience menée par les chercheurs a consisté à ajouter trois édulcorants très cou-



rants (aspartame, saccharine et sucralose) dans l'eau ingérée par des souris, à des doses adaptées au poids des rongeurs. Un autre groupe de souris recevait de l'eau contenant du sucre. Petit à petit, les souris sous édulcorants ont développé une intolérance au glucose et un état pré-diabétique.

Les chercheurs ont alors testé leur hypothèse sur 7 personnes volontaires qui n'avaient pas l'habitude de consommer des édulcorants. Au

bout d'une semaine, 4 d'entre elles ont présenté des taux élevés de glucose ainsi que des modifications de leur flore intestinale.

Cette étude israélienne, publiée dans la revue *Nature*, vient conforter les récents travaux de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), qui montrent que les personnes ayant un déficit en bactéries intestinales ont un plus grand risque de développer des maladies liées à l'obésité.

## Glaucome : un nouveau coupable identifié

Des chercheurs de l'Université Northwestern, dans l'Illinois, aux Etats-Unis, ont découvert le mécanisme à l'origine de cette maladie dégénérative du nerf optique, qui peut entraîner la cécité. Le glaucome est une maladie associée à une pression intra-oculaire trop élevée qui finit par endommager les fibres du nerf optique et la rétine, entraînant une perte progressive de la vision. Cette pathologie est due à un blocage du passage des cellules dans le canal de Schlemm. Ce canal permet le drainage de l'humeur aqueuse, un liquide qui protège le cristallin et nourrit la cornée.

Des chercheurs de l'Université Northwestern pensent avoir découvert l'origine de ce problème de «plomberie» associé à une pression élevée et l'apparition du glaucome. Dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences* (Pnas), ils désignent le



vrai responsable : il s'agirait en fait d'un dysfonctionnement mécanique des cellules endothéliales situées en fine couche à l'entrée du canal de Schlemm. Cette défaillance pertur-

berait la circulation normale du «fluide oculaire». En cas de glaucome, ces cellules deviennent plus rigides que des cellules normales. Cette rigidité empêcherait les cellules de se déformer et de laisser passer normalement l'humeur aqueuse dans le canal de Schlemm. C'est donc cette résistance du flux qui expliquerait la survenue du glaucome selon les chercheurs.

Alors qu'il n'existe pas de traitement pour soigner le glaucome, cette découverte pourrait constituer une piste pour lutter contre cette maladie. «Notre étude montre que les cellules endothéliales agissent comme des portes automatiques. Les stratégies thérapeutiques capables de modifier ces cellules pourraient potentiellement mener à un traitement contre cette affection oculaire», conclut l'étude.

## Cancer : les baies pourraient booster la thérapie

Les baies sauvages d'Amérique du nord pourraient jouer un rôle de stimulant dans le traitement du cancer.

La consommation de baies sera-t-elle un jour prescrite en complément des médicaments anticancéreux ? Une étude parue dans la revue scientifique *Journal of Clinical Pathology* nourrit cet espoir. Des chercheurs de l'Université de Southampton et du King's College Hospital, à Londres ont mené un premier test positif sur l'impact des baies sur la thérapie contre le cancer. Ils ont évalué l'effet d'un extrait de baies d'aronia, un arbre originaire d'Amérique du Nord, sur des échantillons de cellules cancéreuses du pancréas.

Le cancer du pancréas est un cancer rare mais très redoutable. Il est difficile à

soigner et les chances de survie sont réduites à moins de 5 % pour les malades cinq ans après le diagnostic. L'étude a découvert que lorsque les extraits de baie étaient utilisés en complément de la gemcitabine, un médicament qui combat le cancer, les cellules malades étaient plus nombreuses à mourir que lorsque seul le traitement était administré.

En revanche, ce résultat n'a été observé que sur des cellules cancéreuses. Aucune réaction n'a été observée sur des cellules saines humaines. Pour les chercheurs, ce rôle de boosteur d'efficacité des baies reposeraient sur les fameux polyphénols, ces antioxydants que l'on trouve en nombre dans les fruits rouges. Ces molécules seraient capables

de réduire le nombre de cellules nuisibles. «Il est trop tôt pour conclure que les polyphénols extraits des mûres ont un effet sur les patients atteints de cancer du pancréas», prend soin de préciser un des auteurs de l'étude. Il est également prémature de recommander une supplémentation de baies dans le cadre des chimiothérapies conventionnelles. Mais ces études suggèrent des approches innovantes pour tenter d'améliorer le traitement d'un cancer pour lequel il y a eu peu d'avancée scientifique ces dernières décennies», conclut l'étude.

Par le passé, plusieurs travaux ont attribué des propriétés bénéfiques des baies sur la mémoire ou contre le vieillissement cellulaire notamment.

## HÉPATITE C

Un nouveau traitement efficace à 95 % bientôt disponible en Algérie



Un nouveau traitement de l'hépatite C, efficace à 95 %, sera bientôt disponible en Algérie et sera destiné aux malades ne répondant pas aux traitements conventionnels, ont annoncé des spécialistes, jeudi à Alger.

«Les malades n'ayant pas répondu à la trithérapie de première génération pourront prochainement bénéficier d'un nouveau traitement, appelé trithérapie de deuxième génération et dont l'efficacité est estimée à 95 %», a précisé le chef de service hépatologie au CHU Mustapha Pacha, Pr Nabil Debzi, lors de la célébration de la journée mondiale de l'hépatite.

L'hépatite est une inflammation du foie causée par un virus. Les hépatites sont de trois types: l'hépatite A, causée par la consommation d'aliments contaminés et qui est sans gravité, l'hépatite B qui se transmet sexuellement et par le sang et l'hépatite C, transmise par le sang et qui devient chronique chez huit patients sur 10.

Dans le cas de l'hépatite C, le Pr Debzi a rappelé qu'1 % de la population est affectée par la maladie, précisant que le nouveau traitement est efficace sur tous les génotypes du virus.

Il a aussi expliqué que la thérapie de deuxième génération est de courte durée, avec beaucoup moins d'effets secondaires que les anciennes molécules. Le spécialiste a aussi rappelé que la bithérapie guérit un malade sur deux alors que la trithérapie de première génération traite 75 % des patients et la trithérapie de deuxième génération pourraient guérir jusqu'à 95 % des personnes atteintes d'hépatite C.

Au sujet de la prise en charge des malades, le chef de service gastrologie à l'EPH Bologhine, Saïdi Berkane, a pointé du doigt la ségrégation des malades par certains praticiens, appelant les patients victimes de discrimination par les dentistes, gynécologues et autres à déposer plainte, auprès de l'Ordre des médecins.

Il a aussi recommandé aux personnes à risque de respecter les règles d'hygiène élémentaire, estimant que la prévention est l'affaire de tout un chacun.

S'agissant du dépistage, le spécialiste a relevé qu'il y a encore des efforts à fournir en la matière, spécifiquement dans le milieu familial, des personnes étant diagnostiquées positivement. Par ailleurs, les intervenants ont aussi insisté sur le rôle du médecin généraliste dans le suivi des patients souffrant d'hépatite C, rappelant que l'omnipraticien est au premier rang des actes médicaux.

Le Dr Abdelghani Belhabla, membre de la Société algérienne de médecine générale, a appelé à se joindre à la formation des médecins généralistes dans le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite, en vue d'améliorer le parcours et l'orientation des patients.

Il a aussi recommandé l'instauration de la médecine générale en tant que spécialité à part entière, pour redonner confiance aux malades envers les omnipraticiens.

## DIABÈTE

# L'insuline produite à Constantine prochainement disponible sur le marché

L'insuline produite à Constantine sera prochainement disponible sur le marché national, a annoncé, vendredi à Vienne, un responsable du groupe pharmaceutique Saïdal.

Dans le cadre du partenariat entre le groupe Saïdal et les laboratoires danois Novo Nordisk, l'insuline produite à Constantine sera disponible prochainement sur le marché national, a déclaré à l'APS le directeur marketing du groupe Saïdal, Naili Saad-Eddine Yahia, en marge de la 50ème réunion annuelle de la session de l'Association européenne pour l'étude du diabète (EASD) qui se tient à Vienne du 15 au 19 septembre.

Il a affirmé, à cet effet, que son groupe accordait «une grande importance à l'amélioration de la prise en charge» des diabétiques en



Algérie, soulignant que la participation de Saïdal pour la première fois à cette rencontre internationale a pour objectif de prendre connaissance des dernières nouveautés scientifiques en matière de médicaments et d'équipements médicaux.

Le responsable a, d'autre part, salué la participation de 200 praticiens algériens de différentes spécialités liées à la prise en charge du dia-

ète, des secteurs public et privé, à la réunion de l'Easd, ce qui leur a permis de connaître les nouveaux moyens utilisés dans le monde pour le traitement de cette maladie «sournoise». Plus d'une trentaine de multinationales spécialisées dans la production d'équipements médicaux ont présenté, lors d'une exposition organisée à cet effet, les dernières nouveautés dans le

## CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# Ebola menace la paix et la sécurité internationales

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi une résolution unique pour mobiliser contre la progression foudroyante de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, qualifiée de «menace pour la paix et la sécurité internationales». C'est la première fois que le Conseil qualifie ainsi une urgence sanitaire et une des très rares fois dans son histoire où il se prononce sur une crise de santé publique. Il ne l'avait fait auparavant qu'à deux reprises, en votant des textes sur le Sida en 2000 et 2011. Dans sa résolution le Conseil «décide que la progression sans précédent de



l'épidémie d'Ebola en Afrique représente une menace pour la paix et la sécurité internationales». Il «appelle les Etats

membres à fournir une aide d'urgence» aux pays affectés par la maladie, en premier lieu la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia: hôpitaux de campagne, médecins et infirmières, capacités logistiques et de transport aérien médicalisé... Avant de voter, le Conseil avait entendu un émouvant appel à l'aide d'un infirmier libérien de Médecins sans frontières, Jackson Naimah. «Nous avons besoin de votre aide et nous en avons besoin maintenant», avait-il lancé. «S'il vous plaît, envoyez-nous des hélicoptères, des centres de soins, des lits d'hôpitaux et du personnel qualifié.»

## OMS

# 2 600 personnes sont mortes en Afrique de l'Ouest

L'épidémie de fièvre Ebola a fait plus de 2.600 morts depuis le début de l'année en Afrique de l'Ouest, sur un total de 5.357 cas d'infection, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). D'après les derniers chiffres de l'organisation, il y a eu 1.459 morts au Liberia (2.720 cas), 601 morts en Guinée (942 cas) et 562 morts (1.673 cas) en Sierra Leone.

Dans ce contexte, l'ONU a prévenu mercredi que la capacité des trois pays les plus touchés par l'épidémie Ebola à répondre aux besoins de protection des populations était «sur le point de s'effondrer». «Nous devons empêcher un effondrement complet des systèmes de santé» en Guinée, Sierra Leone et au Liberia, a affirmé Mme Valérie Amos, chef des opé-

rations humanitaires des Nations unies lors d'un point de presse. Mardi, l'organisation internationale avait lancé un appel de fonds d'un milliard de dollars pour financer les actions de lutte contre le virus en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'environ le double des fonds déjà demandés il y a moins d'un mois pour venir en aide aux pays affectés. Dans un document rendu public mardi, les Nations unies estiment que 20.000 personnes risquent d'être infectées par le virus d'ici la fin de l'année. Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. La maladie laisse peu de chances de survie aux personnes infectées.

## 2 vaccins prochainement testés en Suisse

Des essais cliniques de deux vaccins expérimentaux contre le virus Ebola devraient bientôt démarrer en Suisse, a indiqué jeudi le directeur de l'Institut tropical et de santé publique suisse de Bâle. «La Suisse joue un rôle central» dans les essais cliniques des deux vaccins contre Ebola, a déclaré Marcel Tanner, à la radio suisse SRF. Les essais cliniques devraient avoir lieu «dès que possible à Genève et Lausanne», a-t-il précisé. L'institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic et la

Commission d'éthique doivent encore donner leur feu vert avant que les tests ne puissent débuter. Un premier essai clinique d'un vaccin contre le virus Ebola a commencé aux Etats-Unis début septembre avec une poignée de volontaires. Il n'a pas suscité à ce jour de réactions néfastes. Ce vaccin, développé par le laboratoire britannique GlaxoSmithKline depuis plusieurs années avec les Instituts américains de la santé (NIH), a donné de très bons résultats sur des singes. En parallèle,

une équipe de chercheurs d'Oxford au Royaume-Uni va mener un essai clinique de ce même vaccin sur 60 volontaires sains. Depuis le début de l'année, l'épidémie a fait 2.630 morts en Afrique de l'Ouest sur 5.357 cas, selon le dernier bilan de l'OMS publié jeudi. Trois pays sont particulièrement touchés: le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone. Il n'existe pas de vaccin ou de traitement spécifique homologué contre Ebola, que ce soit pour l'homme ou pour l'animal.

## MALI

## L'UA se félicite de la reprise à Alger des pourparlers intermaliens

L'Union africaine (UA) s'est félicitée de la reprise à Alger des discussions intermaliennes, et a renouvelé son appréciation du rôle de l'Algérie et des autres médiateurs impliqués dans le processus d'Algier, a l'issue d'une réunion mardi à Addis Abeba, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA s'est félicité de la reprise, le 1er septembre dernier, à Alger des pourparlers inclusifs intermaliens entre le gouvernement du Mali et les mouvements armés du Nord, sous la médiation de l'Algérie et la facilitation des pays de la région, selon un communiqué de presse du Conseil.

Le Conseil a renouvelé son appréciation à l'Algérie et aux autres pays impliqués dans le processus d'Algier pour leur «engagement continu et leurs efforts inlassables», a-t-on précisé dans le communiqué.

Il a souligné à ce propos que «le succès des négociations engagées dans le cadre du processus d'Algier renforce considérablement la sécurité et la stabilité de la région».

Il a appelé «les parties prenantes maliennes à «négocier de bonne foi», en soulignant «la nécessité de parvenir à une solution inclusive et équitable, prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des populations du Mali».

L'instance africaine a également réitéré son appel aux mouvements



armés maliens pour qu'ils harmonisent leurs positions et fassent preuve d'un esprit de tolérance mutuelle, en vue de faciliter la recherche d'une solution durable à la crise qui prévaut au Mali».

La phase initiale du dialogue inter malien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, a été couronnée par la signature de deux documents

comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algier et une déclaration de cessation des hostilités entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents étaient le Mouvement arabe

de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcuu) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Dimanche, à l'occasion d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, des mouvements du nord du Mali ont annoncé leur décision de parler d'une «seule voix» au nom du peuple de l'Azawad dans le cadre du dialogue avec pour but d'arriver à une solution «juste et globale» pour toutes les parties concernées.

## GUINÉE

## 7 personnes disparues en mission de sensibilisation à l'épidémie d'Ebola retrouvées mortes



Sept personnes portées manquantes en Guinée après des heurts cette semaine lors d'une opération de sensibilisation à l'épidémie d'Ebola ont été retrouvées mortes, tuées par des villageois, a annoncé jeudi le gouvernement.

Sept corps ont été retrouvés dans le village de Womé, dont la plupart des habitants ont pris la fuite, a déclaré à la radio le ministre de la Communication Alhoussein Kaké Makaméra. Les corps, exhumés d'une fosse septique de l'école primaire, sont ceux de membres de la délégation, «tués froidement par les villageois de Womé», a précisé à l'AFP le porte-parole du gouvernement Albert Damantang Camara.

## SOUDAN SUD

### Washington sanctionne deux belligérants au Soudan du Sud



Les Etats-Unis ont décrété des sanctions contre deux responsables au Soudan du Sud accusés d'exactions et de "menacer la paix et la stabilité" de ce jeune pays, selon un communiqué du Trésor américain jeudi.

Ces deux belligérants sont James Koang Chuo, un leader des forces anti-gouvernementales dans l'Etat d'Unité au Soudan du Sud et Santino Deng Wol, qui commande des forces de l'Armée de Libération du Peuple du Soudan (SPLA).

Selon David Cohen, le sous-secrétaire au Trésor chargé de la lutte contre le financement du terrorisme, ces responsables "prolongent le conflit au Soudan du Sud et sont engagés dans une violence répréhensible".

James Koang Chuo, un ancien membre de la SPLA, dirige des forces anti-gouvernementales dans l'Etat pétrolier d'Unité qui ont tué des civils, dont des femmes et des enfants, commis des viols et attaqué des écoles et des hôpitaux. Santino Deng Wol, un général commandant la 3e division de la SPLA, est accusé d'avoir "attisé le conflit et entravé le processus de paix" en relançant de violents combats au printemps dernier.

u terme de ces sanctions, les éventuels avoirs de ces individus aux Etats-Unis sont gelés, et toute société ou ressortissant américains a pour interdiction de commercer avec eux.

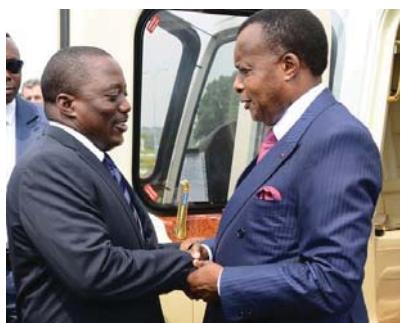
## RD CONGO

### Rencontre entre Kabila et Nguesso à Kinshasa

Le président RD congolais Joseph Kabila rencontrera vendredi à Kinshasa son homologue du Congo-Brazza, Denis Sassou Nguesso, a annoncé jeudi un membre du service de communication de la Présidence de la République.

Des sources proches de la Présidence de la République, on a indiqué que ce déplacement du président Sassou Nguesso vise à normaliser les relations tendues entre les deux pays.

Les relations entre les deux pays se sont refroidies suite à l'expulsion massive des RD Congolais par Brazzaville.



## LIBYE

## Le Parlement libyen adopte une loi antiterroriste

Le Parlement libyen a adopté jeudi une loi antiterroriste pour mettre fin aux violences dans un pays livré aux milices qui se disputent le contrôle des régions stratégiques.

La loi qualifie d'acte terroriste «tout usage de la force, de la violence ou de menaces dans le but d'entrainer un trouble grave à l'ordre public ou mettre en péril la sécurité de la société ou ses intérêts».

Le texte prévoit la perpétuité pour quiconque forme ou dirige une «organisation terroriste» et punit l'appartenance à un tel groupe par dix ans de prison au moins, et cette peine peut être aggravée si l'accusé a reçu un entraînement militaire ou s'il est membre des services de sécurité.

De lourdes peines de prison pour les auteurs d'agressions contre les représentations diplomatiques ou l'enlèvement de diplomates sont également prévues dans le texte qui sanctionne sé-



vèrement aussi les responsables d'actes de sabotage contre les avions ou les installations aéronautiques.

Le gouvernement d'Abdallah al-Theni et le Parlement élu sont contestés par une coalition de groupes armés ayant pris le contrôle de Tripoli après

avoir conquis l'aéroport à des milices pro-gouvernementales de la ville de Zenten (au sud-ouest de la capitale).

Plus tôt, le Parlement a renouvelé la confiance au Premier ministre al-Theni, a qui il a demandé de constituer un cabinet «de crise» plus restreint. Les milices de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont formé un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi.

Elles ont auparavant convoqué l'Assemblée sortante, le Congrès général national (CGN), dont le mandat a expiré théoriquement avec l'élection du Parlement, et celui-ci a repris ses travaux.

Depuis la chute en 2011 du régime de Maâmmar El-Gueddafi, le pays est en proie à l'anarchie, les autorités ne parvenant pas à contrôler les milices, composées notamment d'ex-révolutionnaires».

APS

## IRAK

## Premières frappes aériennes françaises contre l'EI

La France a annoncé avoir mené vendredi ses premiers raids aériens dans le nord-est de l'Irak ciblant «un dépôt logistique» des éléments du groupe Etat islamique (EI), selon un communiqué de la présidence française.

«Ce matin à 09h40 (07h40 GMT), nos avions Rafale ont mené une première frappe contre un dépôt logistique des terroristes de l'organisation Daech (acronyme arabe du groupe Etat Islamique) dans le nord-est de l'Irak.

L'objectif a été atteint et entièrement détruit», selon le texte du communiqué.

«D'autres opérations se poursuivront dans les prochains jours», précise le texte. Le président François Hollande avait annoncé jeudi lors d'une conférence de presse avoir autorisé les frappes, soulignant qu'il n'y aurait «pas de troupes au sol» et que la France ne frapperait pas en Syrie.

«Le Parlement sera informé dès la semaine prochaine par le Premier ministre des conditions de l'engagement de nos forces aux côtés des forces armées irakiennes et des Peshmerga pour affaiblir Daech et restaurer la souveraineté irakienne», conclut le communiqué.

L'aviation française avait entamé lundi des missions de reconnaissance dans le ciel irakien, depuis la base aérienne d'Al-Dhafra dont la France dispose depuis 2009 à 30 km au sud-ouest d'Abou Dhabi, la capitale des Emirats arabes unis.

## YÉMEN

## La télévision publique visée par des tirs cesse d'émettre



Le siège de la télévision publique yéménite a été ciblé vendredi par des tirs attribués aux rebelles houthis, contrignant les trois chaînes à cesser leurs émissions, a indiqué un responsable de l'audiovisuel.

«Les émissions ont cessé en raison des tirs des houthis (rebelle chiites) qui se poursuivent sans interruption depuis jeudi soir», a déclaré ce responsable en parlant de la 1ère chaîne de la télévision yéménite et des stations Yemen et Saba.

Depuis jeudi soir, les présentateurs des trois chaînes n'ont cessé de lancer des appels aux parties en conflit les rebelles d'une part et des combattants islamistes épaulés par l'armée de l'autre leur demandant d'éviter de viser les locaux de la télévision, selon les médias. Les studios des trois chaînes sont situés dans la banlieue de J'raf, au nord de la capitale, non loin de l'aéroport que les compagnies aériennes ont cessé de desservir depuis jeudi soir en raison des combats.

Jeudi soir, le syndicat des journalistes yéménites s'est déjà alarmé des répercussions possibles des combats près du siège de la télévision. Il a appelé, dans un communiqué, les rebelles houthis à «cesser immédiatement les tirs contre le siège de la télévision», les rendant «responsables des conséquences» que cela pouvait avoir sur la sécurité du personnel des trois chaînes.

## FACE À LA MENACE DE «JIHADISTES»

# La coalition anti-EI se consolide

La coalition internationale d'une quarantaine de pays initiée par les Etats-Unis pour combattre et anéantir le groupe extrémiste «Etat islamique» en Irak et en Syrie semble se consolider, les pays occidentaux craignant que leurs ressortissants partis combattre dans ses rangs constituent un danger potentiel une fois revenus au pays.

Cette coalition prend ainsi forme après l'accord du Congrès américain pour aider l'opposition armée en Syrie face à l'EI et la décision de la France de participer aux frappes en Irak contre les «jihadistes». A New York, le secrétaire d'Etat américain John Kerry préside dans la journée une réunion ministérielle du Conseil de sécurité destinée, selon lui, à «renforcer» cette coalition anti EI formée d'une quarantaine de pays et «à être plus précis» dans les attributions de chacun.

La réunion se tiendra en présence du général américain qui dirigera les opérations, John Allen, ancien commandant des forces américaines en Afghanistan et homme-clé de la guerre en Irak. Le président Barack Obama a, au cours d'une brève allocution à la Maison Blanche, salué le vote du Congrès américain en faveur du soutien à l'opposition armée syrienne et la décision de la France de mener des frappes contre les positions de l'EI en Irak, jugeant que la coalition contre les «jihadistes» prenait forme.

«Les Etats-Unis sont en train de bâtir une large coalition internationale pour affaiblir et, à terme, détruire l'EI», s'est-il félicité au moment où les raids américains ont, pour la première fois, visé un camp d'entraînement du groupe «Etat islamique». Le président s'est aussi félicité du vote «rapide» du Congrès en faveur du plan de soutien aux rebelles syriens «qui combattaient à la fois la brutalité des terroristes de l'EI».

Le plan adopté jeudi soir par le Congrès prévoit l'équipement et l'entraînement de rebelles syriens modérés, destinés à conduire l'offensive terrestre contre l'EI en Syrie, M. Obama ayant assuré qu'il n'enverrait pas de soldats



américains au combat au sol, que ce soit en Irak ou en Syrie.

Ce plan impose néanmoins à l'administration de soumettre au Congrès tous les 90 jours un rapport sur son exécution, le nombre de combattants formés, la sélection des groupes syriens bénéficiaires de l'aide, et l'utilisation des armes et équipements livrés.

A Paris, le président François Hollande a annoncé qu'il avait décidé de «répondre à la demande des autorités irakiennes» en autorisant des raids aériens contre l'EI. Il a aussi prévenu que la France n'enverrait pas de troupes au sol et n'interviendrait qu'en Irak, se démarquant sur ce dernier point des Etats-Unis, dont la stratégie implique également des raids aériens contre les fiefs de l'EI en Syrie voisine.

Outre la menace qu'il présente au plan régional, l'EI responsable de viols, rapt, exécutions et persécutions en Irak et en Syrie, fait craindre aux pays occidentaux que leurs ressortissants partis combattre dans ses rangs constituent un danger potentiel une fois revenus au pays.

Les Etats-Unis ont réussi, jusque-là, à rallier de nombreux pays dont les pays du golfe, l'Egypte, l'Irak, le Liban et la Jordanie pour faire partie de cette coalition. Deux pays témoins de par leur position stratégique avec l'Irak et la Syrie en l'occurrence la Turquie et l'Iran ont refusé de rejoindre la coalition.

Dans tous les cas de figure, Washington et les pays occidentaux se préparent à mener une longue bataille contre l'EI appelé aussi «Daesh». Prenant la mesure de la difficulté du combat à mener, la Maison blanche a reconnu qu'il «ne s'agit pas d'une opération à court terme». Résumant cet état d'esprit,

John Kerry a souligné que le combat «pourrait prendre un an, deux ans, trois ans».

C'est cette menace grandissante qui a obligé nombre de pays à actionner une réponse pas seulement militaire mais également juridique pour y faire face. Ainsi, les Etats-Unis ont soumis à leurs partenaires du Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution imposant aux Etats de prendre des mesures législatives pour empêcher leurs citoyens de s'enrôler dans des organisations extrémistes comme l'EI, formé de milliers de combattants dont une partie est reçue dans les pays occidentaux.

Après avoir annoncé jeudi l'arrestation de 15 personnes et la mise en échec d'assassinats sur son sol projetés par l'EI, l'Australie a indiqué vendredi que «les plus hauts sommets de l'Etat étaient menacés par les jihadistes». Accusé par l'ONU de crimes contre l'Humanité, l'EI séme la terreur dans les régions dont il s'est emparé ces derniers mois à la faveur de l'instabilité en Irak et de la guerre en Syrie voisine, en commettant les pires exactions -viols, enlèvements, exécutions, crucifixions et persécutions.

Il a aussi diffusé depuis fin août des vidéos montrant la décapitation de deux journalistes américains et d'un humanitaire britannique enlevés en Syrie, tués selon lui en représailles aux frappes américaines. Jeudi, il a mis en ligne un enregistrement montrant un autre otage, le journaliste britannique John Cantlie, mais sans proférer de menaces. Fort de quelques 35 000 hommes selon les estimations, l'EI a proclamé un «califat» sur un territoire à cheval sur l'Irak et la Syrie aussi grand que le Royaume-Uni.

## TURQUIE

## La Turquie ouvre sa frontière aux Kurdes syriens fuyant l'EI

La Turquie a ouvert vendredi sa frontière à des centaines de Kurdes syriens fuyant les éléments du groupe «Etat islamique» (EI) dans le nord-est de la Syrie, ont rapporté en direct les chaînes de télévision turques.

«Des centaines de déplacés s'étaient massés depuis jeudi à la frontière, principalement des femmes, des personnes âgées et des enfants», a montré la chaîne d'information CNN Türk.

Les soldats turcs ainsi que des kurdes de Turquie qui ont de la famille parmi les déplacés, aidaient les réfugiés à passer la frontière, leur offrant de l'eau et de la nourriture, selon les témoignages relayés par les agences de presse.

Les forces de sécurité turques ont fait usage dans la matinée de gaz lacrymogènes et de canons à eau sur le territoire turc pour disperser une centaine de manifestants qui protestaient contre le refus initial des autorités d'Ankara de les accueillir, selon les mêmes sources. Pendant plus de 24 heures, la Turquie a refusé d'accueillir les déplacés dont le nombre a atteint par moments plus de 3.000, selon la presse turque, massés le long des barbelés qui séparent les deux pays à proxi-



mité de la localité turque de Dikmetas (sud-est).

Ces déplacés ont commencé jeudi à quitter le secteur de la localité de Ain al-Arab (Kobani en langue kurde), encerclée par les éléments armés du groupe «Etat islamique» (EI) qui se sont emparés de plusieurs villages des alentours, selon une ONG syrienne.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05 Jeunesse : Franklin  
06:15 Jeunesse : Franklin  
06:30 Jeunesse : TFou  
10:10 Sport : Automoto  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:50 Sport : L'affiche du jour  
11:55 Culture Infos : Météo  
11:58 Culture Infos : Météo des plages  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:45 Culture Infos : Météo  
12:48 Culture Infos : Trafic info  
12:55 : Du côté de chez vous  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:30 Culture Infos : Reportages  
14:15 Divertissement : La menteuse  
15:15 Divertissement : Telle mère, telle fille  
16:05 Bienvenue chez nous  
16:10 : Secret Story  
16:55 Tous ensemble  
17:45 50mn Inside  
18:50 Là où je t'emmènerai  
18:55 Météo  
19:00 Journal  
19:30 Du côté de chez vous  
19:35 Tirage du Loto  
19:37 Météo  
19:40 Nos chers voisins  
19:55 The Voice Kids  
22:30 The Voice Kids

11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
11:45 Culture Infos : Expression directe  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis  
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby  
14:55 Sport : Equitation  
14:55 Série TV : Un cas pour deux  
15:10 Des chiffres et des lettres  
15:50 Harry  
16:00 Les carnets de Julie  
17:00 Questions pour un champion  
17:35 Avenue de l'Europe  
18:00 19/20 : Journal régional  
18:30 19/20 : Journal national  
18:58 Météo  
19:00 Tout le sport  
19:15 Zorro  
19:45 Origines  
20:40 Origines  
21:30 Météo  
21:35 Soir 3  
22:00 Chien de guerre

**CANAL+**

07:05 Série TV : Stella et Sacha  
07:15 Série TV : Larva  
07:20 Jeunesse : Kika & Bob  
07:30 Série TV : Camp Lakebottom  
07:45 Série TV : Camp Lakebottom  
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards  
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards  
08:10 Série TV : Les Crumpets  
08:25 Cinéma : Le choc des générations  
10:05 : Jamel Comedy Club  
10:35 Cinéma : Né quelque part  
11:55 Culture Infos : La météo  
12:00 Divertissement : L'oeil de Links  
12:45 Culture Infos : Le JT  
13:05 Sport : La grille  
13:55 Sport : Formule 1  
14:30 Sport : Samedi sport  
14:45 Sport : Toulouse / Clermont-Auvergne  
15:05 Le monde fantastique d'Oz  
15:50 Avant-match  
16:00 Marseille / Rennes  
17:55 Samedi sport  
18:00 Le JT  
18:10 Salut les Terriens !  
19:25 Made in Groland  
19:53 A propos du film Cartel  
19:55 Cartel  
21:50 Jour de rugby  
22:25 Jour de foot

**M6**

06:00 Divertissement : M6 Music  
07:00 Divertissement : Absolument stars  
09:45 Série TV : Malcolm  
10:10 Série TV : Malcolm  
10:35 Série TV : Malcolm  
11:10 Sport : Sport 6  
11:20 Sport : Turbo  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
14:40 Divertissement : Dangereuse convoitise  
16:40 Divertissement : Les reines du shopping  
15:05 Croqueuse d'hommes  
16:55 Cousu main  
18:40 Météo  
18:45 Le 19.45  
19:10 Scènes de ménages  
19:50 NCIS : Los Angeles  
20:45 NCIS : Los Angeles  
21:40 NCIS : Los Angeles  
22:30 NCIS : Los Angeles

**2**

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens  
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens  
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens  
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers  
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers  
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : Judaïca  
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:55 Sport : Tennis  
14:45 Comment ça va bien !  
16:00 Divertissement : Le monument préféré des Français  
16:05 Grand public  
16:55 Vos objets ont une histoire  
17:55 Mot de passe  
18:25 Mot de passe  
18:55 Météo 2  
19:00 Journal  
19:40 Parents mode d'emploi  
19:45 Météo 2  
19:50 Le monument préféré des Français  
22:05 On n'est pas couché

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron  
06:59 : Georges, le petit curieux  
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux  
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux  
08:13 Série TV : La chouette & Cie  
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie  
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie  
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie  
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry  
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescoussse  
11:08 Jeunesse : Les Dalton  
11:16 Jeunesse : Les Dalton  
11:23 Jeunesse : Les Dalton  
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école

## La sélection

**TF1**

19h55

## THE VOICE KIDS



Après avoir convaincu les coachs de se retourner lors des auditions à l'aveugle puis de les garder à l'issue des battles, les jeunes candidats participent ce soir à la toute dernière épreuve : la finale. Ils ne sont plus que trois par équipe à s'affronter pour espérer remporter la victoire et, avec elle, une année de cours de chant. Accompagnés par un orchestre live, ils interprètent une chanson face à Jenifer, Gaëtan et Louis Bertignac, qui n'ont ce soir aucun pouvoir, puisque ce sont les téléspectateurs qui sont invités à voter pour leur talent favori. Malgré leur jeunesse, tous ont montré qu'ils étaient capables de jouer dans la cour des grands.

19h45

## LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

**3**

À l'occasion des Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre, l'animateur propose un tour d'horizon de 120 édifices historiques, tous accessibles au public, qui élit son monument préféré. Du 25 août au 19 septembre, une émission quotidienne permettra de découvrir le monument sélectionné dans chacune des 22 régions sous la houlette de Philippe Gloaguen, directeur du « Guide du routard », Sophie Jovillard, animatrice et globe-trotteuse, et Jean-Paul Ollivier, journaliste spécialiste du patrimoine pour le Tour de France.

19h45

## Origines (Série TV)



## Saison 1 - Episode 1 sur 6

En recherchant une femme disparue pour une succession, la génétologue Margot Laurent découvre un meurtre. Elle collabore avec un capitaine sur cette affaire.

## Saison 1 - Episode 2 sur 6

Margot fait une découverte macabre au fond d'une brocante. Le lieu et l'arme du crime sont inattendus : une vieille armoire de famille, fabriquée en 1870. Plus d'infos sur cet épisode de Origines

19h55

## CARTEL

**M6**

Par appât du gain, un avocat, qui vient de se fiancer avec la belle Laura, veut goûter au trafic de drogue. Dans ce but, il fait affaire avec son ami Reiner, play-boy flamboyant et amant de l'énigmatique, redoutable et sensuelle Malinka. Westray, un malfrat philosophe également impliqué, le met en garde : les membres du cartel sont loin d'être des enfants de chœur. Le moindre faux pas pourrait lui coûter la vie et celle de ses proches.

19h50

## NCIS : Los Angeles (Série TV)



## Saison 5 - Episode 4 sur 24

Un homme, qui serait le père de Callen, a été enlevé. Des photos révèlent à l'agent du NCIS qu'il est étroitement surveillé depuis des années.

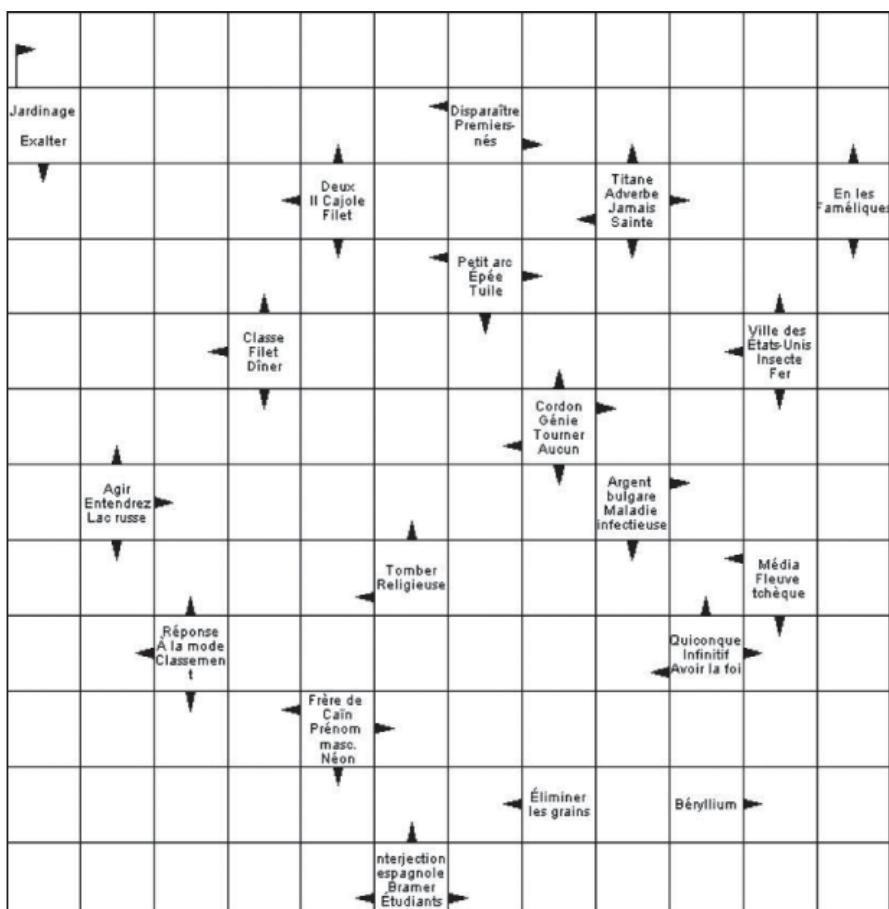
## Saison 5 - Episode 5 sur 24

Une joggeuse, dont le petit ami est un ancien officier de la Marine, est enlevée en plein jour. Nell Jones rejoint ses collègues sur le terrain pour l'enquête.

## Saison 3 - Episode 1 sur 24

Callen, Sam, Kensi et Marty sont en Roumanie pour tenter de libérer Hetty, aux mains de la famille Comescu. Sur place, Callen est replongé dans son passé.

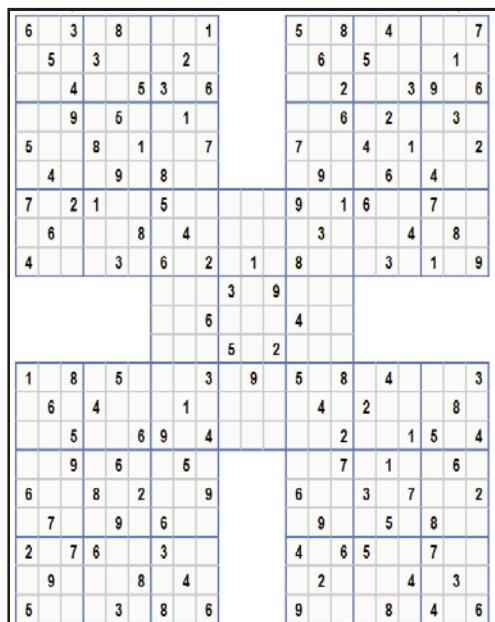
## Mots fléchés n°722



## Samouraï-Sudoku n°722

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°722

## ► Horizontalement:

- 1.Polygone à quatre côtés
- 2.Rélatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie
- Article contracté - Branche mère de l'Outangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Ja-

cob - Épuise  
8.Pronom masculin - Erre  
9.Insecte hétéroptère - Deux  
10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée  
11.Affronts - Logement  
12.Signes d'altération qui haussent d'un demi-ton - Volcan d'Italie

## ► Verticalement:

1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
6. Taillerais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ille grecque - Fait de vive voix - Richesse vive
12. Chalolithique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Lorsqu'il était vivant, il n'avait même pas une datté. Lorsqu'il est mort, on lui offrit tout un régime.

## Proverbe algérien

C'est la concurrence des brus qui a tué un homme en parfaite santé.

## Proverbe berbère

Qui tue le lion en mange, qui ne le tue pas est mangé.

## proverbe arabe

Je ne sais qu'une chose c'est que je ne sais rien

## Proverbe français

## C'est arrivé un 20 septembre

1697 : Traité de Ryswick (Guerre de la Ligue d'Augsbourg).

1792 : Bataille de Valmy (Guerre de la Première Coalition).

1794 : Bataille de la Sierra Negra (Guerre de la Première Coalition).

1854 : Bataille de l'Alma (Guerre de Crimée).

1863 : Fin de la bataille de Chickamauga (Guerre de Sécession).

1900 : Dissolution des États pontificaux par le pape Léon XIII.

1920 : Démission du président de la République française Paul Deschanel.

1932 : Début de la grève de la faim de Gandhi.

1960 : Adhésion du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Chypre, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la Somalie, du Tchad et du Togo à l'ONU.

1977 : Adhésion de Djibouti et du Viêt Nam à l'ONU.

## Célébrations

- Semaine européenne de la mobilité.

- Brésil : Fin de la Semaine Farroupilha commémorant la révolution Farroupilha remportée - par les dirigeants gaúchos en 1845.

- Ossétie du Sud : Fête de l'indépendance (reconnaissance internationale partielle).

- Thaïlande : Journée de la jeunesse nationale.

MONDIAL-2015 (PRÉPARATION)

# L'EN reprend sa préparation

La sélection algérienne de handball messieurs effectuera du 20 au 22 septembre un stage à Alger dans le cadre de sa préparation pour le Championnat du Monde 2015 prévu à Doha (Qatar), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne (FAH).

En prévision de ce stage de reprise, après les deux effectués en France et en Suisse en août dernier, le sélectionneur national Réda Zeguilli, a convoqué 19 joueurs dont quatre gardiens évoluant dans le championnat d'Algérie. Le staff technique a programmé deux séances d'entraînement par jour (9h00 et 19h00) à la salle Bou Ismaïl. D'autres stages en Algérie et à l'étranger sont au programme de l'équipe algérienne en prévision du rendez-vous qatari 2015.

Un second regroupement consacré également aux joueurs, se déroulera du 27 au 29 septembre à Alger. Mais le déroulement de ce stage se fera en fonction de la programmation de la coupe



d'Algérie de la saison sportive 2013-2014, précise la FAHB.

Au cours du mois d'octobre prochain, le sept algérien sera en regroupement à trois reprises : du 4 au 6 et 11 au 13 et 19 au 24 octobre avec uniquement les joueurs évoluant en Algérie. Ensuite, les partenaires du gardien Slahdji prendront part au tournoi international au Brésil, du 25 octobre au 5 novembre 2014, au cours duquel, les Algériens disputeront plusieurs rencontres dont une première contre le Brésil le 30 octobre.

En novembre, l'équipe al-

gérienne effectuera trois stages dont un à l'étranger du 26 novembre au 3 décembre, ponctué par des matches amicaux. En décembre 2014, deux regroupements sont prévus en Algérie et un troisième en Slovénie du 20 au 30. La ligne droite de la préparation du sept algérien sera riche avec deux tournois internationaux en janvier 2015. Le premier, le tournoi international de Bercy à Nantes (France), du 8 au 10 janvier 2015. Lors de ce tournoi qui verra la participation de la France, la Macédoine et le Brésil, l'équipe algérienne

ouvrira le bal face à la Russie le vendredi 9 janvier. Le second tournoi aura lieu du 6 au 11 janvier 2015 en Espagne avec la participation de la Pologne, la Hongrie, l'Algérie et l'Espagne (pays hôte). Au Mondial-2015 prévu du 15 janvier au 1er février, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec la France, l'Egypte, les Emirats arabes-unis, la République tchèque et la Suède.

#### Liste des joueurs locaux convoqués

**Gardiens de buts :** Abdelmalek Slahdji, Abdellah Bemmni, Khelifa Ghedbane (GS Pétroliers), Adel Bousmal (GS Boufarik)

#### Joueurs de champ :

Hamza Remili, Ahmed Bousaid, Messaoud Layadi, Anis Zamoum, Messaoud Berkaous, Omar Chahbour, Riadh Chalhoub (GS Pétroliers), Mohamed El-Amine Balaïd, Ayat Ellah Khomeini Hamoud (ES Ain Touda), Ahmed Djehiche (HBC El-Biar), Redouane Saker, Tarek Boukhamis, Hichem Kaâbache (JSE Skikda), Réda Arib (MC Saïda) et Hichem Daoud (CRB Baraki).

## GUELMA De nouvelles infrastructures sportives livrées avant la fin de l'année

Plusieurs nouvelles infrastructures sportives seront livrées «avant la fin de l'année en cours» dans la wilaya de Guelma, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Yacine Siyafi. Ce responsable a cité, dans ce contexte, un stade de football de 5 400 places dans la commune d'Oued Zenati (44 km à l'ouest de Guelma), et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 99%, ainsi que la réhabilitation de plusieurs structures du complexe sportif Soudiani-Boudjemaa. Les travaux de rénovation pour 210 millions de dinars de cette infrastructure sportive inaugurée en 1986, concernent les vestiaires, les gradins, la piscine semi-olympique, la salle omnisports et le terrain principal de football qui sera revêtu d'une pelouse synthétique de dernière génération, a précisé M. Siyafi.

Le secteur de la jeunesse et des sports sera également renforcé, avant fin décembre prochain, par la réception d'une piscine semi-olympique en construction dans la commune de Bouchegouf (35 km à l'est de Guelma) et d'un camp de jeunes de 300 lits en réalisation sur les monts de la Maouna, dans la commune de Bendjerrah.

Plusieurs autres projets inscrits au titre de l'exercice 2014 portant, notamment, sur la réalisation de 2 maisons de jeunes et de 2 complexes sportifs de proximité dans les communes de Guelma, de Medjez Sfa, de Bendjerrah et d'El-Fedjoudji, seront prochainement lancés, a également fait savoir le même responsable.

## FRAUDE Signature d'une convention européenne contre la manipulation des compétitions sportives

Une convention contre la manipulation des compétitions sportives, en vue d'instaurer une coopération internationale pour lutter notamment contre les paris sportifs truqués et garantir l'intégrité des sports, a été signée jeudi en Suisse par les ministres européens des Sports. L'importance économique croissante du sport et les progrès technologiques ont entraîné, à l'échelle mondiale, une augmentation spectaculaire des paris sportifs, légaux et illégaux, souligne un communiqué du gouvernement suisse. «Les milieux criminels essaient, en manipulant les compétitions, de réaliser des gains de manière illicite avec les paris sportifs. La manipulation des compétitions est devenue une menace mondiale pour l'intégrité du sport», ajoute le communiqué du Département fédéral (ministère) de la Défense, de la Protection de la population et des Sports. Le Conseil de l'Europe a élaboré une convention contre la manipulation des résultats sportifs. Les ministres européens responsables du sport, réunis à Macolin, dans la région de Berne ont signé jeudi ce qui est appelé désormais la «convention de Macolin». Les Etats membres de la convention s'engagent à créer des normes pénales efficaces, à réaliser une entraide judiciaire transfrontalière et à promulguer des recommandations à l'intention des fournisseurs de paris sportifs. La convention contre la manipulation des compétitions sportives sera présentée aux Parlements des Etats signataires pour ratification.

## TENNIS

### Les Algériennes éliminées au second tour du tournoi ITF de Tlemcen

Les onze joueuses algériennes de tennis participant au tournoi international de tennis ITF de Tlemcen, ont été éliminées au premier et second tours, en l'absence de l'espoir du tennis national, Inès Ibbou qui avait remporté la précédente édition.

Benhalima Sofia, Benaïssa Amira, Belhadj Saâdia, Boukezzi Fatima Zohra, Boudjâdi Hanine, Halo Assia, Boudjâdi Yasmine, Radjâa Samira, Boukezzi Sara, Ammour Samâra, Khetib Doria n'ont pas pu créer la surprise face à des adversaires physiquement et techniquement supérieures. Les Algériennes ont, de l'avis de tous les présents sur les courts de Mansourah, affiché un niveau «très faible». Les deux seules Algériennes qualifiées au second tour, en l'occurrence Benaïssa Amira et Boukezzi Fatima Zohra ont été qualifiées aux départs de deux autres Algériennes, en l'occurrence Benhalima Sofia et Belhadj Saâdia. Seule Halo Assia a réussi à gagner un set, alors que les autres ont enregistré des défaites cinglantes eu égard aux résultats des sets, ce qui a fait dire à quelques techniciens qu'un travail de longue haleine attend le tennis algérien afin de pouvoir relever le niveau des athlètes. Les quarts de finale de cette édition du tournoi de tennis de Tlemcen, mettront aux prises, jeudi, huit concurrentes, à savoir trois Françaises, une Chinoise, une Autrichienne, une Russe, une Serbe et une Hongroise.

## BEACH-VOLLEY/TOURNOI OPEN

### La 7<sup>e</sup> étape à Réghaïa-Plage (Alger) les 19 et 20 septembre

La 7<sup>e</sup> étape du tournoi «Open» de beach-volley (masculin) 2x2, organisée par la ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball (LAVB) se déroulera les 19 et 20 septembre à Réghaïa-Plage, a-t-on appris jeudi de la LAVB. Ce 1<sup>er</sup> circuit de la wilaya d'Alger-2014, devenu populaire, entre dans le cadre du développement de cette discipline sur sable, admise aux Jeux Olympiques en 1996 à Atlanta (Etats-Unis).

Les contacts sont en cours pour l'organisation des tournois similaires «Open de beach-volley» dans les communes de Staoueli (Sidi Fredj), le 22 septembre, à Bordj El-Kifane et Bordj El-Bahri durant ce mois septembre pour clore la saison estivale 2014. Le tournoi Open de Réghaïa est organisé par la ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball (LAVB), en partenariat avec l'assemblée populaire communale de Réghaïa et la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJS).

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°721

6	7	3	4	8	2	9	5	1
9	5	8	3	1	6	7	2	4
2	1	4	9	7	5	3	8	6
8	2	9	6	5	7	4	1	3
5	3	6	8	4	1	2	9	7
1	4	7	2	9	3	8	6	5
7	9	2	1	6	4	5	3	8
3	6	5	7	2	8	1	4	9
4	8	1	5	3	9	6	2	7

5	1	8	9	4	6	3	2	7
3	6	9	5	7	2	8	1	4
4	7	2	8	1	3	9	5	6
1	4	6	7	2	9	5	3	8
7	8	3	4	5	1	6	9	2
2	9	5	3	6	8	4	7	1
6	7	4	2	1	5	8	6	3
8	5	1	3	4	9	2	7	6
3	2	6	7	8	1	4	9	5

8	5	1	3	4	9	2	7	6
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	5	6	2	1	8	3
5	6	1	2	3	7	4	8	9
6	3	7	4	8	5	9	1	2
7	4	8	5	9	1	2	3	6
2	5	9	1	6	3	7	4	8
3	1	6	4	5	2	9	7	1
4	7	3	5	9	1	6	2	8

### Mots Croisés N°721

METAMORPHOSE  
UNIFORME■RAS  
NANA■GIGOLOS  
I■TRIA■R■EUE  
CLE■OS■ETAL■  
I■RHUME■ANES  
PO■ELIXIRS■U  
AM■BEQUET■AI  
LICE■ULNAIRE  
ISAR■ETANGS■  
SERGE■E■EU■U  
ES■EMBRASEES

### Mots Fléchés N°721

PALISSADIQUE  
INUSUEL■DURS  
NAGER■UNIE■S  
ATERIEN■OBEI  
CE■AMR■STERE  
OXONIUM■ECRU  
TIN■SPICS■A  
HECT■TEL■OTE  
E■LAVIT■AMIE  
QUEUSOT■COQS  
UN■D■NEON■UT  
EIDERS■HEBEI

CE SOIR À 20H À SÉTIF, ES SÉTIF - TP MAZEMBE EN 1/2 FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

# Sans ses supporters, l'ES Sétif veut prendre option

**Saïd Ben**

L'ES Sétif qui accueillera ce soir à partir de 20 heures sur son stade du 8 mai 45 à huis clos le TP Mazembe (RD Congo) en demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique veut bien prendre une belle option avant le match retour. D'ailleurs le président de l'équipe sétifienne, M. Hammar, a bien festugé la CAF pour avoir attendu la veille du match pour décider du huis clos sans oublier d'annoncer justement que «cet huis clos nous boostera pour réaliser une belle performance».

En effet, la décision du huis clos a été prise par la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF au cours de sa réunion aujourd'hui mercredi dernier à Addis-Abeba. Cette décision fait suite à «des sanctions pécuniaires et des rappels à l'ordre» formulés par le Jury disciplinaire de la CAF en raison «des incidents répétés et du comportement antisportif du public de Sétif, tel que relevé dans différents rapports des officiels de match notamment au cours des rencontres de la phase de groupe de la Ligue des champions Orange». Ainsi donc pour

cette première manche contre le TP Mazembe, l'ES Sétif aura donc une «double» mission : gagner avec la plus grande marge de buts possible pour jouer le match retour avec plus de confiance et ensuite pour prendre sa revanche sur cette même formation du TP Mazembe qui les avait éliminé la saison passée.

En effet, les deux clubs se connaissent parfaitement bien. Ils se sont affrontés, la saison passée, dans la phase de poules de la Coupe de la CAF. Les Congolais avaient remporté le match «aller» (4-2) alors que la manche retour à Sétif s'était soldée sur un score de parité (1-1). Ce qui voudrait dire que l'ESS a été éliminé par cette équipe congolaise d'où la grande ambition des Sétifiens pour faire de même cette saison.

Et c'est ce qu'annonce justement le coach de l'ESS, Kheireddine Madoui : «Nous avons rencontré Mazembe l'année dernière. Nous tenterons de prendre notre revanche. Il s'agit d'un match difficile, où nous devrons éviter les erreurs défensives face à une équipe très expérimentée en Ligue des champions et qui fait toujours preuve de réalisme», a-t-il prévenu. Ainsi donc pour passer l'écueil du TP Mazembe,



double vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, Madoui misera beaucoup sur sa ligne d'attaque, la meilleure de la phase de poules. Son équipe a inscrit neuf buts, dont six de l'attaquant El Heidi Belamiri, meilleur buteur de la compétition.

«Nous allons nous appuyer sur Belamiri, Abdelmalek Ziaya, Sofiane Younès et Akram Djahani», annonce-t-il, face à une équipe qui n'a encaissé que deux buts en six matches. «Les joueurs devront être très concentrés aller pour obtenir un résultat positif.»

De son côté, le coach de l'équipe congolaise, le Français Patrice Carteron a indiqué qu'il faut aborder la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique contre l'ES Sétif samedi soir au stade 8 mai 45, avec un «esprit commando» pour dérocher un résultat positif avant d'aborder la manche retour à Lubumbashi. La formation congolaise a effectué lundi dernier un stage de quatre jours à Accra en prévision du match de ce samedi. Au programme du travail physique est tactique. C'est dire la détermina-

**S. B.****Programme des demi-finales :****Aujourd'hui :**

20h00 Entente Sportive de Sétif (Algérie) - TP Mazembe (RD Congo)

**Demain :**

15h30 : AS Vita Club (RD Congo) - Club Sportif Sfaxien (Tunisie).

**Coupe de la Confédération africaine****Programme des demi-finales aller****Aujourd'hui :**

16h00 : Coton Sport (Cameroun) - Al Ahly (Egypte)

**Demain :**

17h30 : Sewe Sport (Côte d'Ivoire) - AC Léopards (Congo).

## Kalaba : « on va à Sétif pour la gagne »

Le joueur Rainford Kalaba, meneur de jeu de l'équipe du TP Mazembe (RD Congo), adversaire de l'ES Sétif (Algérie), samedi pour le compte du match aller des 1/2 finale de la Ligue des champions africains de football, a assuré que son club se déplace à Sétif pour «gagner et poser un pied en finale, dès la phase aller». «Dans ma tête je ne pense qu'à une chose : aller à Sétif pour gagner. Les matches des demi-finales ont une autre di-

mension parce qu'ils vous ouvrent les portes de la finale, il faut répondre présent», a déclaré Rainford Kalaba au site de son club, [tpmazembe.com](http://tpmazembe.com). Le TP Mazembe a quitté Accra, lieu de son stage de préparation, jeudi pour Sétif, pour affronter l'ES Sétif, samedi au stade du 8 mai 1945, dans un match à huis clos, comme l'a décidé la Confédération africaine de football (CAF). La seconde demi-finale oppose dimanche,



l'autre club du RD Congo, l'AS Vita Club à Club Sportif Sfaxien (Tunisie). Les matchs retour auront lieu le 28 septembre.

## AS VITA CLUB-CS SFAXIEN Philippe Troussier : «un match difficile»

sayer de s'imposer». Pour le technicien français, les quatre équipes engagées possèdent des chances équilibrées et elles ont bien mérité d'atteindre ce stade de la compétition. «Des détails peuvent faire la différence entre Vita Club et le CS Sfaxien», a indiqué Troussier, jeudi à Sfax, lors d'un point de presse, tout en exprimant l'espérance de voir son équipe pouvoir en tirer profit. D'autre part, Troussier a défendu ses choix tactiques, déclarant: «Mon équipe es-

ayera d'incrire un but

sur le terrain de l'adversaire, car ce qui importe est de ne pas minimiser l'option offensive, tout en faisant preuve de prudence».

La formation tunisienne, forte de 22 joueurs, se déplacera, vendredi matin, pour Kinshasa à bord d'un avion spécial. Elle effectuera une séance de décrassage juste après son arrivée. La rencontre aura lieu dimanche après-midi au terme de laquelle l'équipe tunisienne regagnera Tunis.

**APS**

L'entraîneur français du CS Sfax (Tunisie), Philippe Troussier a estimé que le match face à Vita Club de la RD Congo, pour le compte la demi-finale (aller) de la Ligue des champions africains de football, s'annonce difficile, même si chaque équipe a ses propres cartes à abattre pour es-

**PUBLICITÉ**

## CLASSEMENT FIFA (SEPTEMBRE 2014)

L'Algérie, 20<sup>e</sup>, gagne 4 places

L'Algérie a gagné quatre places et s'est propulsée à la 20<sup>e</sup> position du classement de la Fédération internationale de football (Fifa) rendu public jeudi et marqué toujours par la domination de l'Allemagne, vainqueur de la précédente Coupe du monde organisée au Brésil.

La sélection algérienne, auteure de deux victoires en ce mois de septembre sur le terrain de l'Éthiopie (2-1) et à domicile contre le Mali (1-0), demeure toujours la première nation africaine et arabe dans ce classement. Sur le plan continental, elle est suivie par la Côte d'Ivoire (22<sup>e</sup>), alors



qu'au niveau arabe, c'est l'Egypte qui pointe à la deuxième place, mais loin, à la 61<sup>e</sup> position dans le classement général. En haut du tableau, La Nationalmannschaft devance l'Argentine, vice-championne du Monde, qui l'a battue il y a quelques jours en amical (2-4). La Colombie de James Rodriguez, belle sur-

prise du dernier Mondial, complète le podium, subtilisant la troisième place aux Pays-Bas. Le Brésil se remet doucement de la claque subie lors de son Mondial. Grâce à ses deux derniers succès en amicaux, contre la Colombie (1-0) et l'Équateur (1-0), la Séleção de Dunga remonte à la sixième position du classement. Autre remontée notable dans le Top 10, celle de la France. Les Bleus de Didier Deschamps, qui ont fait leur rentrée avec une victoire contre l'Espagne (1-0) et un nul face à la Serbie (1-1), occupent désormais la neuvième place. Pour rappel, les Tricolores étaient 17<sup>es</sup> avant le Mondial. A souligner également la performance du Guatemala, auteur de la plus forte progression du mois, avec 77 places gagnées. Ils sont désormais 57<sup>es</sup>. Chypre, qui s'est payé la Bosnie (1-2) en éliminatoires de l'Euro 2016, a également grappillé 55 positions, occupant ainsi la 85<sup>e</sup> place. La plus grosse chute est à mettre à l'actif du Togo, qui a perdu 38 places. Les coéquipiers d'Emmanuel Adebayor ne sont que 125<sup>es</sup>.



Le milieu international algérien du FC Porto (division 1 portugaise de football), Yacine Brahimi, auteur mercredi d'un triplé face aux Bélarusses du Bate Borisov (6-0), figure dans l'équipe type de la première journée de la Ligue des

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE  
Yacine Brahimi dans l'équipe type de la 1<sup>re</sup> journée (UEFA)

champions d'Europe, établi vendredi par l'Union européenne de football (UEFA). Brahimi, en grande forme depuis le début de saison, a ouvert le score à la 5<sup>e</sup> minute, avant d'ajouter deux autres buts à la 32<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> minutes. Les trois autres buts ont été marqués par Martinez (37<sup>e</sup>), Adrian (61<sup>e</sup>) et Aboubakar (76<sup>e</sup>). Outre le joueur algérien, l'instance dirigeante du football européen a choisi, entre autres, d'autres éléments dans l'équipe à l'image du Gallois Gareth Bale (Real Madrid) ou l'Espagnol Gerard Piqué (FC Barcelone).

Grâce à cette performance, Brahimi, qui a rejoint Porto cet été en provenance de FC Grenade (Liga espagnole), a pris la tête du classement des buteurs, à l'issue

de la première journée de la phase de groupes. L'ancien rennais devance Tevez (Juventus) et Gervinho (AS Rome) qui ont marqué deux buts chacun en cette première journée.

**Equipe type de la 1<sup>re</sup> journée :**  
Gardien de but : Davy Roef (RSC Andelcht)

Défense : Jérôme Boateng (Bayern Munich), Gerard Piqué (FC Barcelone), Alberto Moreno (Liverpool), Carlao (Apoel FC)

Milieux de terrain : Kevin Grosskreutz (Borussia Dortmund), Yacine Brahimi (FC Porto), Gareth Bale (Real Madrid), Gervinho (AS Rome)

Attaquants : Alejandro Domínguez (Olympiakos), Carlos Tevez (Juventus).

LES VERTS EN LIGUE EUROPA  
Soudani signe un triplé

L'attaquant international algérien, Hilal Soudani, l'un des cinq joueurs des Verts qui participent avec leurs clubs respectifs dans la phase des poules de la Ligue Europa des clubs, s'est illustré de fort belle manière lors de la première journée de l'épreuve, disputée jeudi soir, en inscrivant un triplé au cours de la victoire de son équipe croate, Dynamo Zagreb, face aux Roumains de l'AS Astra (5-1). Au lendemain du «festival» réussi par l'autre international algérien, Yacine Brahimi avec son club portugais le FC Porto en Ligue des champions d'Europe en réussissant un triplé face à FC Bate Borisov (Belarus), Soudani lui a emboîté le pas, confir-

mant la belle forme affichée par les joueurs des Verts sur la scène européenne.

Pour sa part, le milieu de terrain, Nabil Bentaleb, non aligné lors de la précédente journée de la Premier League face à Sunderland, a retrouvé une place de titulaire à l'occasion du match en déplacement de son équipe Tottenham sur le terrain du Partizan Belgrade (Serbie), un match soldé par un nul (0-0) et qui a vu l'Algérien de 19 ans prendre part à l'intégralité du temps des débats. Idem pour ses deux autres coéquipiers en équipe nationale, Essaid Belkalem et Carl Medjani, qui, sous la houlette de l'ex-sélectionneur d'Algérie, le Bosnien Vahid Halil-

hodzic, se sont imposés avec leur nouveau club turc, Trabzonspor, sur le terrain de Metalist Kharkiv (Ukraine) 2-1. Belkalem a été aligné en défense centrale, alors que Medjani, qui joue habituellement dans l'axe de l'arrière garde algérienne, a évolué cette fois comme milieu défensif. Le cinquième joueur de la sélection nationale engagé dans la Ligue Europa des clubs, en l'occurrence, Fawzi Ghoulam, n'a pas pris part à la victoire de son équipe italienne, Naples face aux Tchèques du Sparta (3-1). De retour de blessure, mais pas encore jugé à 100% de ses capacités, il a été ménagé par son entraîneur.



## JO-2016 (PRÉPARATION)

## Qatar-Algérie en amical les 11 et 14 octobre

L'équipe olympique du Qatar de football, disputera trois matches amicaux en octobre prochain dont deux face à son homologue algérienne dans le cadre de sa préparation pour les éliminatoires des Jeux olympiques Rio-2016, a indiqué jeudi la Fédération qatarienne de football.

L'équipe olympique du Qatar entamera sa série de rencontres amicales contre le Ghana, le 9 octobre, avant d'affronter l'Algérie les 11 et 14 octobre prochain, précise la même source.

En prévision de ces trois matches amicaux, les Qataris seront regroupement à partir du 3 octobre, juste après le dé-

roulement de la troisième journée du championnat de deuxième division (Qatar Gaz League). De son côté, la sélection olympique algérienne sous la conduite de l'entraîneur suisse Pierre André Schurmann, prépare les éliminatoires africaines qualificatives aux JO 2016 à Rio de Janeiro. Les partenaires d'Azzedine Ferhat, exemptés du premier tour des éliminatoires africaines, devraient entrer en lice au second tour en 2015, tandis que la phase des qualifications aura lieu début 2016 en RD Congo. Les quatre premiers seront qualifiés pour le rendez-vous brésilien.

## CLASSEMENT FIFA (DAMES)

L'Algérie, 75<sup>e</sup> mondiale et 7<sup>e</sup> africaine au mois de septembre

La sélection nationale algérienne (Dames) de football occupe la 75<sup>e</sup> place au Classement du mois de septembre, de la Fédération internationale de football (Fifa), publié vendredi par l'instance dirigeante du football mondial.

L'Algérie totalise 1 334 points qui l'apporte à la 7<sup>e</sup> position au niveau africain, dominé par le Nigeria (35<sup>e</sup> mondial/avec un total de 1 623 pts). Les Algériennes sont également devancées dans le classement par leurs trois adversaires lors de la prochaine coupe d'Afrique des Nations féminine en Namibie (11-25 octobre prochain), à savoir le Ghana, le Cameroun et l'Afrique du Sud.

Le Ghana, 50<sup>e</sup> mondial avec 1 467 pts), talonne de près le Nigeria au niveau africain. Le Cameroun (51<sup>e</sup> mondial) vient en 3<sup>e</sup> position avec un total de 1 457 pts), suivi de l'Afrique du Sud (56<sup>e</sup> mondial et africain) avec 1 423 pts.

La 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> position au classement africain sont occupées, respectivement, par la Guinée équatoriale (55<sup>e</sup> mondial/1 425 pts) et la Côte d'Ivoire (64 mondial/1 376 pts). Le top africain est complété par le Maroc (77<sup>e</sup> mondial et 8<sup>e</sup> africain avec 1 316 pts), la Tunisie (78<sup>e</sup> mondial et 9<sup>e</sup> africain avec 1 314 pts) et l'Egypte (87<sup>e</sup> mondial et 10<sup>e</sup> africain avec 1 275 pts). Le prochain classement féminin de la Fédération internationale de football (Fifa) aura lieu le 19 décembre prochain, selon le site de l'instance.

## FOOTBALL/COUPE D'ALGÉRIE (RÉGIONAL OUEST)

## Tirage au sort du tour préliminaire

Le tirage au sort du tour préliminaire régional ouest de la coupe d'Algérie seniors de football, effectué jeudi au siège de la ligue régionale de football d'Oran, a donné lieu aux rencontres suivantes prévues octobre prochain :

## Tour préliminaire :

- 1.KS Oran - CR Bendaoud
- 2.US Mostaganem - WRB Djidjouia
- 3.O. Arzew «3» - WRB Mersa
- 4.ASB Nedroma - CRB Mazouna
- 5.CRB El Amria - KBR Hillil
- 6.FC Telagh - NRC Dermam
- 7.AS Marsa - IRB Sidi Lakhdar
- 8.AS Azzouz - AS Sidi Lahcene
- 9.IRB El-Kerma - MC Sidi Boussidi
- 10.JP Beni Saf - ICS Tlemcen
- 11.CRB El-Hadjadj - CRM Bouguirat
- 12.FC Saâda - ORC Boukhanifis
- 13.IRBSM Benali - FCK Sidi Yaghoub
- 14.Nadja H. Boughardjar - CRB Merine
- 15.MCB Hadjadj - CB Ain Tedesle
- 16.AR B Kheireddine - JRB Sidi Brahim

## - Premier tour:

- Vainqueur 02 - IRB Fornaka  
Vainqueur 14 - Vainqueur 05  
Vainqueur 08 - Vainqueur 09  
NRB Bethioua - USM Oran  
CRB Hennaya - Vainqueur 13  
AS Aïn Beïda (Oran) - Vainqueur 11  
CRB Sidi Ali - Vainqueur 10  
MB Sidi Chahmi - Vainqueur 12  
Majd Zemmora - Vainqueur 03  
IR Chebikia - Vainqueur 01  
RCG Oran - IRB Maghnia  
IRB Oued Kheir - GS Sidi Khaled  
JS Emir AEK - Nasr Séânia  
Vainqueur 16 - Vainqueur 04  
ASB Maghnia - CRB Sfisef  
ZSA Témouchent - CC Oran  
Vainqueur 07 - CR Témouchent  
Vainqueur 06 - Vainqueur 15

## Le smicard du Bayern !

Le Bayern Munich est l'un des clubs les plus riches du monde mais il dispose en son sein de l'un des joueurs les moins payés au monde. Le jeune Gianluca Gaudino, 17 ans, est déjà apparu à quatre reprises cette saison sous le maillot des coéquipiers de Ribéry. Encore en contrat d'apprentissage chez les champions d'Allemagne, Gianluca Gaudino ne perçoit que 250 euros d'indemnité par mois, soit le prix de la paire de chaussettes de Franck Ribéry qui émarge à hauteur de 750 000 euros mensuels.



## Eden Hazard «big contrat» en vue



Eden Hazard pourrait rapidement devenir le joueur le mieux payé de Chelsea. Selon les médias britanniques, le milieu offensif belge aurait reçu une offre de prolongation avec une revalorisation salariale à la clé, histoire de mettre fin aux convoitises qu'il suscite. Il percevrait alors un salaire de 250 000 euros par semaine.

## MU, Robben fait confiance à Van Gaal

L'international batave Arjen Robben ne doute pas de la capacité de Louis van Gaal à ramener Manchester United au sommet. Demi-finaliste de la Coupe du Monde 2014 avec Louis van Gaal, Arjen Robben n'est pas aware de compliments sur son ancien sélectionneur. Dans des propos rapportés par le Telegraph outre-Manche, l'ailier néerlandais affiche sa confiance dans le nouvel entraîneur des Red Devils. «J'ai travaillé avec Louis van Gaal au Bayern et ensuite avec les Pays-Bas, je le connais depuis longtemps. C'est un des rares coachs qui peut faire progresser ses équipes dans le jeu, et rendre les joueurs meilleurs. Manchester United compte quelques jeunes joueurs talentueux et je suis certain qu'il fera du bon boulot là-bas. Il ramènera Manchester United en Ligue des champions pour la saison prochaine.»

## VARANE justifie sa prolongation de contrat !

Auteur d'un début de saison compliqué, quelques semaines après avoir été annoncé à Chelsea, Raphaël Varane a décidé de prolonger son contrat. Il s'explique sur le site officiel du club. Barré par Pepe et Sergio Ramos en défense centrale, l'international français semblait vivre très mal cette

situation comme l'expliquait L'Equipe ce jeudi. Finalement, quelques heures plus tard, le Real Madrid annonçait une prolongation de contrat pour le Français, qui s'est justifié sur le site du club.

### «TRAITÉ COMME UN JOUEUR FORMÉ AU CLUB»

«Je suis très content de continuer ici. Je pensais continuer au club et avec ce contrat, je peux le faire. Je me sens bien et les gens me traitent très bien, presque comme un joueur formé au club. C'est un honneur et je crois que j'ai beaucoup de chance de défendre ce maillot. Ce contrat prouve la confiance que me donne le club et je vais continuer à grandir. J'ai déjà beaucoup progressé depuis que je suis arrivé à 18 ans mais je veux continuer à le faire dans ce grand club. Je suis plus mature et j'ai beaucoup appris.»

### «JE VAIS ÊTRE HEUREUX ICI»

L'international français s'est également exprimé sur les objectifs de la saison : « Nous allons tenter de gagner une nouvelle fois la Coupe d'Europe et également d'autres titres. Nous avons un effectif fantastique et je crois que nous pouvons atteindre ces objectifs. J'ai vécu beaucoup de bons moments, également des moins bons, et je suis fier. Je crois qu'il y aura de très bons moments dans le futur et que je vais être heureux ici. »



## Guardiola ravi et parle de mérite

Le Bayern Munich s'est imposé sur le fil (1-0) face à Manchester City mercredi soir dans le Groupe E, lors du choc de la 1ère journée de Ligue des Champions. Une victoire méritée pour son entraîneur Pep Guardiola. «On est ravi d'avoir pris les trois premiers points contre un adversaire très fort dans ce groupe très difficile. Je pense que ce groupe se déclera seulement le dernier jour», a-t-il anticipé. «On a joué avec un gros cœur, on a sans cesse essayé, et je pense que c'est une victoire méritée. Quand on joue mal, je suis le premier à le reconnaître. Après le retour des vacances, on a très bien joué», a jugé Guardiola.



## Ribéry inquiète

De retour de blessure face à Stuttgart le week-end dernier, le milieu offensif du Bayern Munich, Franck Ribéry (31 ans, 1 apparition et 1 but en Bundesliga cette saison), a rechuté avant la réception de Manchester City (1-0) en Ligue des Champions. Selon L'Equipe, la santé de l'ancien international français inquiète au sein du club bavarois et Josep Guardiola est apparu très agacé lorsque les journalistes l'ont interrogé sur son absence. Entre un problème de dos, qui l'a privé de Mondial, une opération du fessier et des douleurs au genou gauche, Ribéry collectionne les pépins physiques ces derniers mois.



## ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE SAINT KITTS ET NEVIS Le Président Bouteflika félicite le gouverneur général

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au gouverneur général de Saint Kitts et Nevis, Edmund W. Lawrence, à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays, réitérant sa «disponibilité» à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration par votre pays du 31<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes voeux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple ami de Saint Kitts et Nevis», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

## SUITE AU DÉCÈS DE L'AMBASSADEUR D'INDONÉSIE À ALGER M. Bensalah présente ses condoléances au peuple et gouvernement indonésiens

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est rendu jeudi soir à l'ambassade d'Indonésie à Alger, chargé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika de présenter les condoléances suite au décès de l'ambassadeur, Ahmed Ni'am Salim à l'hôpital militaire de Ain Naâdja des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC). «Charge par le président de la République, je présente au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées et assure le peuple indonésien frère et son gouvernement de ma profonde compassion suite au décès de Ahmed Ni'am Salim, ambassadeur de la République d'Indonésie à Alger», a écrit M. Bensalah sur le registre des condoléances ouvert à l'ambassade. «En cette douloureuse circonstance, nous exprimons nos sincères condoléances à la famille du défunt, au personnel de l'ambassade d'Indonésie à Alger ainsi qu'à tous ses collègues du corps diplomatique indonésien, priant le Tout Puissant de les assister en cette pénible épreuve», a ajouté le président du Conseil de la nation. M. Bensalah a souligné que le défunt a contribué, à travers son mandat diplomatique en Algérie, au renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères. Connus pour sa loyauté, sa compétence et son engagement, ses collègues du corps diplomatique ou cadres algériens gardent de lui l'image d'un homme bon et humble». L'ambassadeur indonésien est décédé mercredi à l'âge de 47 ans. Une cérémonie de recueillement a été organisée à sa résidence avant de le transférer vers son pays où il sera inhumé. M. Nacer Boucherit, directeur au ministère des Affaires étrangères, accompagnera la dépouille du défunt en Indonésie où il assistera aux funérailles.

## ALGÉRIE-ETATS UNIS-LIBYE-MALI

### Lamamra : «La Libye et le Mali au centre de l'action diplomatique immédiate de l'Algérie»

#### ► Le partenariat algéro-américain est «prometteur»



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a souligné jeudi soir à Washington que la Libye et le Mali étaient au centre de l'action diplomatique de l'Algérie qui apporte également sa contribution à la solution d'autres questions internationales.

«La Libye et le Mali, pays voisins immédiats à l'Algérie, où comme vous le savez, le terrorisme et l'instabilité règnent, sont au centre de notre action diplomatique immédiate, et nous apportons bien sûr notre contribution à la solution d'autres questions au-delà de nos frontières», a précisé M. Lamamra lors d'un échange avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, peu avant le début de leurs entretiens.

Le ministre a dans le même sens souligné que l'Algérie «peut être considérée parmi les rares pays qui ont effectivement défait le terrorisme». «Nous avons payé le prix fort pour cela, mais nous jouissons aujourd'hui, d'un niveau très raisonnable de sécurité et de tranquillité dans notre pays.

Nous sommes un pays exportateur de sécurité et de stabilité», a encore déclaré M. Lamamra qui a ajouté que l'Algérie développe de «très bonnes relations» avec ses voisins. Au plan bilatéral, le ministre des Affaires étrangères a rappelé que la visite effectuée par M. Kerry au mois d'avril dernier en Algérie et au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a été «fructueuse» et a ouvert de nombreuses pistes aux deux pays pour travailler en étroite collaboration. Il a estimé dans ce sens que le partenariat algéro-américain est «prometteur» et «très efficace». «Il englobe de nombreux domaines d'activité.

### L'envoyée spéciale de l'ONU sur le Sahel se félicite des avancées dans le dialogue inter malien sous le leadership de l'Algérie

L'envoyée spéciale de l'ONU sur le Sahel, Hélène Gérard-Sellal s'est félicitée des avancées réalisées dans le dialogue inter-malien sous le leadership de l'Algérie. Mme Sellal a exprimé, lors une conférence de presse mercredi à Dakar, sa «grande satisfaction» quant aux avancées «déterminantes» réalisées «sous le leadership de l'Algérie» dans les pourparlers inter-maliens entre les mouvements armés et le gouvernement malien et qui ont abouti, en juin dernier, à la signature par les six mouvements armés de la Déclaration d'Alger. Elle a cependant estimé que malgré ces avancées, «les défis politiques et sécuritaires demeurent». Abordant la situation politique et sécuritaire en Libye, Mme Sellal a déclaré qu'elle connaît une détérioration sans précédent qui exige «un redoulement urgent de la mobilisation de la communauté internationale pour la contenir et empêcher l'installation de la violence et de l'insécurité dans la région». Concernant la menace terroriste au Sahel, au Maghreb et en Afrique centrale, elle considère qu'elle pourrait «plonger des espaces dans une spirale de violence irréversible qui affecterait pour longtemps la stabilité de tout le continent». Selon elle, les défis au Sahel et au-delà sont «multiples mais pas insurmontables». Aussi, l'envoyée spéciale de l'ONU sur le Sahel préconise de faire «plus, mieux et vite afin que les stratégies se transforment rapidement en réalité palpable pour le bénéfice des peuples de la région du Sahel».

Il n'est plus limité à l'énergie et offre de nombreuses opportunités pour les entreprises américaines à venir contribuer au développement de l'Algérie». Dans le côté politique, les deux pays ont développé le partenariat stratégique qui couvre de nombreux domaines, a noté M. Lamamra.

«Nous travaillons en étroite collaboration. Nous partageons des valeurs et des intérêts, et je crois que nos consultations ont toujours permis de faire avancer les choses d'une manière qui contribue à assurer les bienfaits d'une vie normale à nos peuples dans notre région et au-delà de notre région». De son côté, M. Kerry a exprimé la reconnaissance des Etats-Unis pour les efforts de l'Algérie dans la lutte antiterroriste en particulier, réaffirmant la disponibilité de son pays à continuer à travailler en collaboration avec le partenariat algérien dans ce domaine. Après avoir exprimé sa satisfaction de sa visite en Algérie et qui a permis aux deux parties d'évoquer «un grand nombre de questions régionales», le secrétaire d'Etat US a annoncé une prochaine réunion restreinte à New York qui regroupera des «pays clés concernés par la situation prévalant en Libye». Il a exprimé dans ce sens son souhait de continuer ses discussions avec Lamamra sur ce sujet lors de cette réunion. «Nous savons tous que la Libye fait actuellement face à des défis. L'Algérie de par son état de proche voisin de ce pays est concernée par cette situation ainsi que l'Egypte», a-t-il relevé, ajoutant que l'ensemble de la région «travaille très dur pour aider à faire face à cette question», a indiqué le chef de la diplomatie américaine.

«Nous voulons être un soutien et nous voulons travailler en collaboration, et j'aimerais ne pas me contenter de la discussion que nous avons aujourd'hui, mais poursuivre nos efforts lors de la réunion restreinte qui aura lieu à New York», a précisé M. Kerry. «Nous avons tous besoin de compter les uns sur les autres et de travailler en collaboration», a-t-il encore déclaré, remerciant le gouvernement algérien pour son soutien à la lutte antiterroriste notamment contre le groupe terroriste dénommé «l'Etat islamique en Irak et au Levant» (EIIL).

A la fin de cet échange, le secrétaire d'Etat US a tenu à exprimer sa sympathie à l'égard de M. Lamamra. «Je suis heureux que nous ayons un ami et un partenaire en Afrique», a-t-il dit dans ce sens.

## ALGÉRIE-KOWEÏT L'Algérie salue les efforts humanitaires de l'émir de Koweït suite à sa distinction par les Nations unies



L'Algérie a salué les efforts humanitaires de l'Emir de l'Etat de Koweït, Cheikh Sabah Ahmed Jaber al-Sabah et du gouvernement koweïtien au profit de la communauté internationale, tout en le félicitant à l'occasion de sa décoration par l'ONU du titre de «chef de l'action humanitaire». «À l'occasion de la décoration de l'Emir de l'Etat de Koweït frère, Cheikh Sabah Ahmed Jaber al-Sabah par l'ONU du titre de chef de l'action humanitaire et le choix du Koweït comme centre de l'action humanitaire, l'Algérie félicite l'Emir et l'Etat de Koweït, ainsi que le peuple koweïtien frère et salut leurs efforts humanitaires au profit de l'ensemble de la communauté internationale», indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie a estimé que cette initiative «louable et inédite» de la part des Nations Unies se veut une «reconnaissance et une considération pour les efforts soutenus de l'Emir et l'engagement du Koweït à soutenir toutes les initiatives humanitaires qui ont permis d'atténuer les souffrances de millions de personnes de par le monde».

L'Algérie qui «salue aujourd'hui la position avancée du Koweït dans le soutien des principes humanitaires, exprime son soutien à ce pays pour réaliser les objectifs de développement et de prospérité pour l'humanité tout entière», ajoute le communiqué. Elle a, par ailleurs, souhaité à l'Emir de l'Etat du Koweït «d'avantage de succès et de distinctions dans tous les domaines et à tous les niveaux».

## ALGÉRIE-BURKINA-FASO L'APN organise une session de formation au profit des cadres de l'Assemblée nationale burkinabé

Les cadres de l'Assemblée nationale de la République du Burkina Faso bénéficieront d'une session de formation, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) et ce à partir de samedi jusqu'au 3 octobre prochain.

Cette session de formation permettra aux participants d'acquérir une formation intensive dans plusieurs domaines dont le droit constitutionnel, la législation, la méthodologie d'amendement des lois, l'analyse du budget de l'Etat, la diplomatie parlementaire et la relation entre le parlement et la société civile. Le stage sera sanctionné par une remise d'attestations aux participants.

APS